COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE - ILLIBÉRIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

ALBÈRES
CÔTE VERMEILLE
ILLIBÉRIS
Communauté de Communes

Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris • 3 impasse Charlemagne BP 90103 66704 Argelès-sur-Mer

SOMMAIRE

1 FONCTIONNEMENT

2 BUDGET

3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4 URBANISME

5 PLH

6 GENS DU VOYAGE

7 ENFANCE JEUNESSE

8 MÉDIATHÈQUES

9 PISCINE

10 EAU

11 ASSAINISSEMENT

12 DÉCHETS

13 ÉCLAIRAGE PUBLIC

14 INFORMATIQUE

15 SIG - DICT

16 SENTIERS DE RANDONNÉE

17 FOURRIÈRE ANIMALE

18 COMMUNICATION

19 LE TEMPS FORT DE L'ANNÉE 2018

ÉDITO

Le rapport d'activité est l'occasion de rendre compte pour l'année qui vient de s'écouler de la mise en œuvre de nos politiques publiques. Mais au-delà des chiffres et des concepts, il met surtout en lumière l'engagement quotidien des 550 agents et des 50 conseillères et conseillers communautaires.

Ensemble, ils sont mobilisés pour que la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris remplisse le mieux possible sa mission de proximité des solidarités humaines et territoriales :

- à travers de nombreux services à la population ;
- à travers des projets de territoire (réhabilitation du Phare du Cap Béar, Centre de sommellerie, Pôle Entrepreneurial). La communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris continue ainsi de grandir.

Aussi, chaque année présente de nouveaux défis à l'exercice de nos compétences, au maintien de services publics de qualité et de proximité, à la construction d'un territoire équilibré et solidaire. Ce combat est permanent.

Chaque année, nous relevons ces derniers collectivement avec nos partenaires (État, Région, Département), grâce à notre engagement et notre travail quotidien.

C'est ce travail qui est détaillé dans les pages de ce rapport. Vous trouverez ici la diversité des missions quotidiennes qui sont les nôtres. La Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris est désormais un acteur essentiel de la vie des habitants de notre territoire. Ceci est possible en s'appuyant sur les compétences, l'expérience et l'audace de tous, en restant persuadé que le travail de chacun compte, mais que c'est ensemble (agents, élus, usagers) que nous pouvons faire mieux au service de nos concitoyens.

Bonne lecture.

Pierre AYLAGAS

Président de la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris

1/ FONCTIONNEMENT

1.1/ BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau communautaire est composé des quinze vice-présidents élus qui prépare les délibérations présentées en Conseil Communautaire.
Pierre AYLAGAS Président de la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris
Jean-Pierre ROMERO 1er Vice-Président
en charge de la Commission Communication et Nouvelles technologies
Raymond PLA 2e Vice-Président
en charge de la Commission Finances et Évaluation des charges
Yves PORTEIX 3e Vice-Président
en charge de la Commission Agenda 21
Marcel DESCOSSY 4e Vice-Président
en charge de la Commission Eau potable
Jean-Claude PORTELLA 5e Vice-Président
en charge de la Commission Collecte - Valorisation des déchets
Yves BARNIOL 6e Vice-Président
en charge de la Commission Jeunesse
Raymond LOPEZ 7e Vice-Président
en charge de la Commission Développement économique
Hervé VIGNERY 8e Vice-Président
en charge de la Commission Assainissement collectif et non-collectif
Jean-Michel SOLE 9e Vice-Président
en charge de la Commission Aménagement rural
Serge SOUBIELLE 10e Vice-Président
en charge de la Commission Petite enfance
Francis MANENT 11e Vice-Président
en charge de la Commission Relations transfrontalières
Christian NAUTE 12e Vice-Président
en charge de la Commission Lecture publique
Jacques MANYA 13e Vice-Président
en charge de la Commission Développement économique
Christian NIFOSI 14e Vice-Président
en charge de la Commission Eclairage public-Voirie communautaire
Antoine PARRA 15e Vice-Président
en charge de la Commission Piscine

1.2/ CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est l'assemblée délibérante de la communauté de communes. Il est composé de 50 élus.

LISTE DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

COMMUNES	DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES
ARGELÈS-SUR-MER	AYLAGAS Pierre
	DIAZ GONZALES Andréa
	PARRA Antoine
	ARSANT Marie-Catherine
	ESCLOPE Guy
	BODINIER Marie-Christine
	PILLON Danilo
	FAVIER AMBROSINI Sylviane
	GOVIN Jean-Marie
BAGES	SOUBIELLE Serge
	CABRERA Marie
	CASTANY Olivier
BANYULS-SUR-MER	SOLE Jean-Michel
	VINOT Guy
	RULL Roger
	CLARA Nicole
CERBÈRE	PORTELLA Jean-Claude
	DALMAU-CADENE Marie-Louise
COLLIOURE	MANYA Jacques
	AUTHIER-ROMERO Michèle
	FIX Roger
ELNE	BARNIOL Yves
	GARRIGUE-AUZEIL Monique
	FERRER Jean-Michel
	ROSSI-LEBBOUZ Isabelle
	FOUQUET Patrick
	LOPEZ-GIRAL Marguerite
	GARCIA Nicolas
LAROQUE-DES-ALBÈRES	NAUTE Christian
	JUSTO Marine
MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	PONS Huguette
	VIGNERY Hervé
ORTAFFA	PLA Raymond
	BALLANEDA Julie
PALAU-DEL-VIDRE	DESCOSSY Marcel
	CHEMIN Claude-Alexandra
	PONSI Antoine
PORT-VENDRES	ROMERO Jean-Pierre
	DAIDER Jacqueline
	GRAU Georges
SAINT-ANDRÉ	MANENT Francis
	ESTEVE Martine
	MOLI Samuel
SAINT-GENIS-DES-FONTAINES	LOPEZ Raymond
	REGOND-PLANAS Nathalie
SORÈDE	PORTEIX Yves
	XENE Elyane
	GASCHT Cyril
VILLELONGUE-DELS-MONTS	NIFOSI Christian
	CARBOU Dany

1.3/ COMMISSIONS

Les commissions sont présidées par un vice-président, par délégation du président. Ce sont des groupes de travail ayant pour vocation de donner leurs avis sur les projets et de proposer d'éventuels aménagements ou modifications. Toutes les communes sont représentées dans toutes les commissions par des élus communautaires ou non communautaires.

2/ BUDGET

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

2.1/ BUDGET DE FONCTIONNEMENT

(Tableaux ci-dessous)

CHIFFRES CLÉS

8 agents

4 248 271 euros de dépenses d'investissement

48 905 146 euros de dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2017	CA 2018
Charges de personnel	20 925 282	21 461 447
Versements aux communes et FNGIR	12 587 222	12 985 577
Charges à caractère général	5 686 645	5 361 600
Autres charges de gestion courante	4 809 482	5 241 027
Frais financiers	261 141	241 564
Dotations aux amortissements et provisions	3 178 169	3 605 885
Charges exceptionnelles (dégrèvement red spéciale, Pôle Enfance	12 701	8 047
	47 460 643	48 905 146

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2017	CA 2018
Impôts et taxes	33 401 035	34 952 521
Dotations et participations (DGF, CAF…)	9 400 211	8 685 734
Rbst salaires budgets annexes	3 542 105	3 518 061
Produits des services et de gestion	2 565 370	2 533 721
Rbst rémunérations personnel	573 050	598 624
Subventions amortissables	312 682	405 466
Recettes exceptionnelles (avoir, remboursement assurances)	273 977	290 624
	50 068 430	50 984 750

2.2/ BUDGET D'INVESTISSEMENT

BUDGET PRINCIPAL Communauté des Communes des ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS *PRINCIPALES REALISATIONS 2014 A 2018*								
Intitulé des Dépenses		Réalisé en 2014	Réalisé en 2015	Réalisé en 2016	Réalisé en 2017	Réalisé en 2018	2018 en %	TOTAL INVESTISSEMENT 2014/2018
POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES	Piscine intercommunale ARGELES	3 237 122,18 €	880 550,87 €	211 851,81 €	14 524,20 €	35 411,79 €	1%	4 379 460,86 €
	Complexe Sportif SOREDE	9 632,66 €	77 392,81 €	15 033,89 €	345 164,94 €	902 701,73 €	21%	1 349 926,24 €
	Salle polyvalente ST GENIS	93 230,21 €	1 320 610,07 €	123 823,80 €	48 442,98 €	1 005,41 €	0%	1 587 112,47 €
	Halle des Sports BAGES	0,00 €	75 999,85 €	3 976,15 €	8 538,00 €	7 778,71 €	0%	96 292,71 €
	Acquisition véhicules RISC	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	88 343,20 €	2%	88 343,22 €
	Pole Entreprenarial	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 276,54 €	0%	20 276,54 €
	Ecole de Sommellerie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 479,56 €	0%	11 479,56 €
	Cap Bear	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 080,00 €	0%	1 080,00 €
POLE DECHETS MENAGERS	Dechetterie ELNE	0,00 €	0,00 €	14 356,83 €	102 493,88 €	508 173,70 €	12%	625 024,53 €
	Dechetterie CERBERE	0,00 €	1 032,00 €	2 526,60 €	1 891,89 €	122 394,50 €	3%	127 845,02 €
	Dechetterie LAROQUE DES ALBERES + Travaux d'accés	584 229,92 €	16 009,79 €	6 899,76 €	179,60 €	7 200,00 €	0%	614 519,07 €
	Dechetterie COSPRONS	9 145,10 €	249 547,26 €	4 104,00 €	0,00 €	5 386,00 €	0%	268 182,36 €
	Déchetterie ARGELES SUR MER + (Décharges 2014-2015)	108 547,04 €	451 862,92 €	118 970,83 €	7 101,20 €	8 567,28 €	0%	695 049,27 €
	Achats de Bac OM et tri sélectif	101 511,00 €	83 600,50 €	127 496,64 €	148 228,80 €	143 521,68 €	3%	604 358,65 €
	Achat Colonnes collecte	360 671,22 €	174 057,60 €	177 244,08 €	177 920,56 €	175 711,95 €	4%	1 065 605,45 €
	Acquisition BOM sur tout le territoire	441 071,67 €	0,00 €	309 720,00 €	527 839,20 €	0,00 €	0%	1 278 630,87 €
POLE ENFANCE	Aménagement Créches (dont plan vigipirate)	289 275,03 €	328 102,71 €	86 755,55 €	288 478,49 €	304 792,68 €	7%	1 297 404,53 €
	Aménagements PIJ et Centres de Loisirs (dont plan vigipirate)	340 028,80 €	243 298,24 €	117 517,76 €	168 192,23 €	167 671,77 €	4%	1 036 708,84 €
POLE LECTURE PUBLIQUE	Médiathèque COLLIOURE	20 667,59 €	17 296,22 €	338 539,59 €	1 010 366,37 €	278 931,03 €	7%	1 665 800,87 €
	Médiathèque PORT VENDRES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 550,16 €	34 958,81 €	1%	40 508,98 €
POLE ADMINISTRATION GENERALE	Acquisition de matériels mobiliers/logiciels/informatique	101 765,94 €	196 592,11 €	270 909,75 €	134 685,73 €	78 835,75 €	2%	782 789,30 €
	Construction siège Communautaire	946 450,11 €	2 764 150,95 €	437 371,17 €	43 586,70 €	4 960,32 €	0%	4 196 519,25 €
Fonds de concours versés (Communes membres, Laboratoire Arago + Budget annexe Maison de Santé en 2016)		1 493 201,00 €	812 726,93 €	1 468 753,39 €	1 383 523,68 €	1 129 493,66 €	27%	6 287 698,93 €
Autres réalisations (Relais Télévision, Eclairage public, voiries d'interet communautaire, SIG)		181 246,37 €	194 539,27 €	83 299,05 €	190 300,41 €	209 595,56 €	5%	858 980,71 €
MONTANT TOTAL DES REALISATIONS		*8 317 795,84 €*	*7 887 370,10 €*	*3 919 150,65 €*	*4 607 009,02 €*	*4 248 271,63 €*	100%	28 979 598,24 €

2.3/ ÉVOLUTION DE LA DGF (dotation globale de fonctionnement)

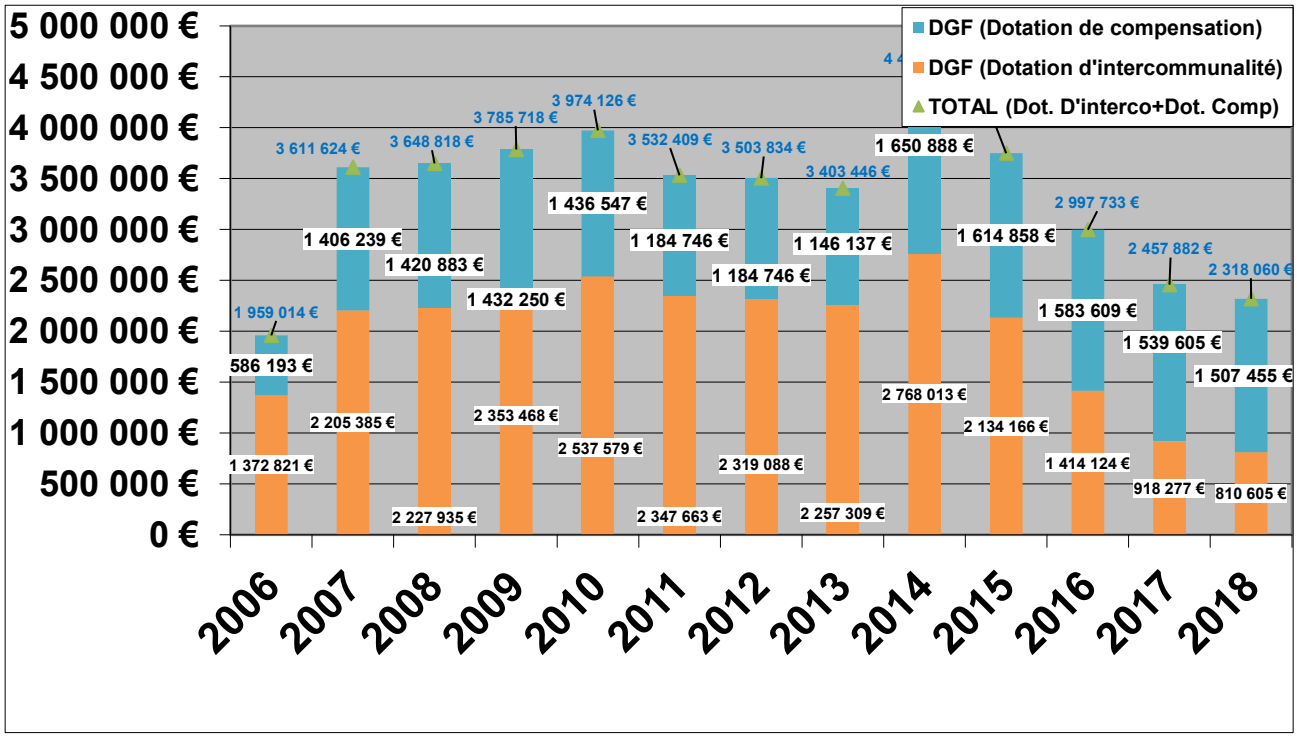

3/ SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FAIT MARQUANT DE L'ANNÉE 2018

Le développement économique fait partie d'une des compétences obligatoires exercées par la Communauté de communes. Son objectif est de renforcer le dynamisme et l'attractivité territoriale en encourageant la création de richesses et en favorisant la création d'emplois, en coordination avec les acteurs économiques locaux.

Cette compétence a pour vocation principale d'offrir aux entreprises un accompagnement et des solutions à leurs perspectives de développement ou d'implantation locale. Cela se traduit par une politique volontariste des élus dans le soutien et l'accompagnement de toutes les initiatives économiques :

- en restant à l'écoute des besoins et en recherchant des solutions ;
- en proposant du foncier et de l'immobilier adaptés ;
- en construisant des partenariats efficaces ;
- en orientant les demandes de conseils et
- de financement…

Depuis quelques années, la Communauté de Communes a l'ambition d'exercer d'une manière beaucoup plus soutenue cette compétence majeure et par là même de construire un territoire de projets. Elle s'attache à structurer l'activité économique de son territoire pour :

- favoriser la création et le développement des entreprises avec la création d'emplois ;
- soutenir les projets agricoles et viticoles à enjeux ;
- développer l'offre touristique et valoriser la destination.

CHIFFRES CLÉS

- 7 Zones d'Activités Economiques représentants 155 hectares de foncier économique dédié ;
- Des projets d'aménagements de nouveaux espaces économiques ;
- Des réserves foncières économiques réalisées (près de 3 ha) ;
- 7 lots commercialisés pour une superficie de foncier économique de 10 622 m2 ;
- 250 hectares de foncier agricole recherchés par des opérateurs économiques locaux ;
- Plus de 50 demandes d'implantation enregistrées (entreprises en création ou en développement) ;
- 77 649 visiteurs accueillis par les 7 bureaux d'information touristique ;
- 9 Escales à Port-Vendres sur 10 réservées, soit 3 400 passagers descendus à quai (sur 6 200 passagers et membres d'équipage dans les bateaux).

3.1/ LE FONCIER ET L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES DANS LES ZAE INTERCOMMUNALES

- Le service développement économique assure aux missions suivantes :
  - La commercialisation du foncier économique cessible sur les ZAE intercommunales ;
  - Le recensement des demandes d'implantation d'entreprises sur le territoire afin d'avoir une connaissance plus fine des outils économiques à mettre en place ;
  - L'acquisition de réserves foncières à vocation économique ;
  - Des réflexions pour l'aménagement de nouveaux espaces économiques (nouvelles zones économiques ou extension de zones existantes).

- Concernant les aides à l'immobilier d'entreprise, les élus communautaires ont validé, fin 2018, le règlement d'intervention sur le territoire de la CC ACVI pour la période 2019-2020. La part de financement de l'EPCI peut revêtir la forme d'aides directes (subventions), mais peut aussi s'entendre de manière indirecte, comme par exemple la mise à disposition de foncier ou un rabais sur le prix initial, une intervention sur les dépenses de voirie, des exonérations fiscales.

Grâce au soutien des entreprises porteuses de valeur ajoutée et d'emploi, c'est le développement économique de notre territoire qui se dessine.

3.2/ DES PARTENARIATS ET DES ACTIONS CONCRÈTES

- Signature d'un partenariat avec :
  - La Chambre d'agriculture des PO pour l'organisation du 1er salon des Plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) sur la commune d'Argelès-sur-Mer ;
  - La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des PO pour la mise en place des opérations Éco Défis et Répar'Acteurs sur l'ensemble du territoire intercommunal ;
  - La fédération « Tourisme de Terroir en PO » pour le développement du Label Vignobles et Découvertes sur le territoire de la Communauté.
- Travail sur des événements économiques en faveur des entreprises et filières locales – concrétisation des manifestations en 2019.
- Organisation d'une réunion d'information à destination des chefs d'entreprise sur la loi de finances 2018 dans les locaux de la CC ACVI, en partenariat avec les chambres consulaires, la Boutique de Gestion (BGE) et l'ordres des experts comptables.
- Enfin, et dans la continuité des années précédentes, la gestion de l'espace entreprises situé sur la commune d'Argelès-sur-Mer,initié par la CC ACVI. Celui-ci regroupe sur un même lieu géographique les permanences des partenaires économiques tels que les consulaires (CMA, CCI, CA), la Boutique de Gestion (BGE), Initiative en Pays Catalan (IPC), l'UPAM (association locale des chefs d'entreprises), URBANIS, l'ADIL …
-

3.3/ LES AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

La CC ACVI poursuit sa mission de soutien auprès des entreprises de son territoire. A ce titre, et en partenariat avec le Pays Pyrénées Méditerranée, le dispositif Leader permet une intervention financière intercommunale. Pour 2018, 3 entreprises ont été aidées par la CC ACVI dans la concrétisation de leur projet de création ou de développement sur les communes de Port-Vendres, Argelès-sur-Mer et Elne.

3.4/ L'ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES ET DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX EN RECHERCHE DE FONCIER AGRICOLE

L'année 2018 a été marquée par le lancement de la procédure de mise en valeur des terres incultes. L'agriculture constitue un pilier majeur de l'économie de notre territoire intercommunal. Certaines communes sont identifiées comme propices au développement d'activités agricoles.
La pression foncière, accompagnée d'une rétention des terres, nuisent au développement de la filière avec une demande de foncier qui n'est pas satisfaite alors que les friches ne cessent d'augmenter.
La procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées est une solution.
Il s'agit d'un outil de remobilisation du foncier agricole et de lutte contre la friche pour répondre aux enjeux suivants :

- Une demande croissante d'entreprises en recherche de foncier agricole pour leur approvisionnement et leur développement local ;
- La mise en valeur des paysages aujourd'hui mal ou pas entretenus ;
- La prévention des risques naturels et la lutte contre l'incendie.

Cette procédure peut être d'initiative publique pour une approche collective, à l'échelle d'un territoire.

C'est pourquoi la CC ACVI, accompagnée des communes d'Argelès-sur-Mer et d'Elne, a lancé et activé cette démarche sur une partie de son territoire de compétences.

Enfin, à noter que le service développement économique a accueilli à partir d'août 2018, en alternance sur une année scolaire, un stagiaire dont la mission principale était en lien avec la problématique des friches agricoles sur le territoire intercommunal.

3.5/ LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DE QUALITÉ

Les actions phares de l'OTI PM pour l'année 2018 :
Actions de promotion :

- Présence sur le salon de Lyon (en lien avec les stations d'Argelès-sur-Mer, Collioure et Banyuls-sur-Mer),
- Participation au salon de la plongée de Paris.

Création du site Internet en 5 langues : https://tourisme-pyrenees-mediterranee.com/
Participation aux bourses d'échanges départementale et communautaire avec les activités de loisirs et les hébergeurs.

Actions de diffusion de l'information par des outils de communication adaptés.
Développement des outils numériques pour promouvoir la destination : site Internet, page Facebook, vidéo de la destination, site Internet https://rando.tourisme-pyrenees-mediterranee.fr/ avec la communauté de communes (service SIG).
Guide de présentation « Destination Pyrénées Méditerranée » traduit en anglais et catalan (20 000 exemplaires diffusés dans les salons, points accueil stations et OTI, OMT).
Carte sentiers de randonnées éditée en 10 000 exemplaires.
Animation du territoire : Mise en place, en juillet et août, des soirées gourmandes dans l'arrière-pays et à Elne avec une fréquentation d'environ entre 250 à 300 personnes par marché, soit environ 2 000 personnes sur l'ensemble des 7 marchés organisés.
Création du festival Visages et Images de Méditerranée avec le partenariat de Cinémaginaire.
Organisation de 4 rallyes rando avec 251 participants.
Organisation du salon de la rando (1830 participants durant le salon avec des retombées presse) et de la semaine de la Rando 160 participants sur 5 jours.

- Participation financière aux opérations suivantes : Laroqu'en Bulle, Hermione, Ultrera Trail.
- Mise en place de la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire.

3.6/ DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Le pôle entrepreneurial : installé sur la zone d'activités d'Argelès-sur-Mer, il proposera à toutes les entreprises plusieurs types de services :

- Lieu d'accueil ressource : guichet unique répondant à toutes les questions, équipements mutualisés (salles de co-working, de réunion et de reprographie), espace détente, etc. ;
- Bureaux avec salle de réunion dédiée pour les partenaires économiques ;
- Mise à disposition et location de bureaux équipés avec espaces mutualisés pour les entreprises en création ou en développement.

En 2018, le programme de l'équipement a été acté, et la CC ACVI s'est entourée d'un assistant à maitrise d'ouvrage pour proposer un bâtiment à économie d'énergie et pour travailler sur la maitrise des usages. Le maître d'œuvre/architecte a également été désigné.
Les travaux de cet ouvrage devraient débuter pour fin 2019 avec une ouverture prévue de l'équipement à l'automne 2020.

Le centre régional de sommellerie multisites à Banyuls-sur-Mer : ce projet est porté par la CC ACVI et la Communauté de communes des Aspres. Il consiste en la création d'un Pôle dédié à la viticulture locale au Mas Reig (Banyuls-sur-Mer) et dans les caves Byrrh (Thuir).
Son objectif : participer activement à la promotion des « vins d'ici » grâce à une valorisation de la production vitivinicole locale et une redynamisation du marché.
Trois axes doivent être développés :

- Formation initiale, continue, tous publics, diplômante ;
- Œnotourisme : création sur les deux sites d'espaces d'accueil, de circuits de visites, d'ateliers de cuisine, etc. ;
- Evénementiels : le tourisme d'affaire sera privilégié.

Les partenaires : Europe, État, Région, Département, Pays, Université de Perpignan, professionnels du secteur viticole et de la formation, lycée Christian-Bourquin (Argelès-sur-Mer).
En 2018, le programme de l'équipement a été acté, et le maître d'œuvre/architecte a été retenu. Des réunions d'informations sur le projet se sont tenues avec les vignerons des caves particulières et coopératives du territoire, ainsi qu'avec les professionnels de la formation dans cette filière.
Les travaux devraient débuter pour fin 2019 avec une ouverture prévue de l'équipement à l'automne 2020.

La réhabilitation du phare du Cap Béar à Port-Vendres : site emblématique du patrimoine maritime de la Région Occitanie, le phare du Cap Béar et ses annexes sont classés au titre des monuments historiques depuis 2012. Il se trouve sur le tracé du sentier du Littoral (50 000 visiteurs et randonneurs chaque année).
En 2018, la communauté de communes a été identifiée maître d'ouvrage de la valorisation culturelle et touristique de ce phare de par l'ensemble des partenaires du projet.

4/ SERVICE URBANISME

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

Depuis la création du service en 2009, l'année 2018 est celle au cours de laquelle le service urbanisme de la communauté de communes a effectué l'instruction du plus grand nombre de dossiers. Depuis 4 ans chaque bilan conclut par une année record en termes de nombre de dossiers instruits.

CHIFFRES CLÉS

7 agents

1156 dossiers instruits

900 personnes reçues

4.1/ UNE AUGMENTATION CONSTANTE DU NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS

Nombre de dossiers reçus en 2018 :

Communes	Nombre de dossiers reçus en 2018
Argelès-sur-Mer	259
Bages	80
Banyuls-sur-Mer	41
Cerbère	18
Collioure	28
Elne	86
Laroque-des-Albères	87
Montesquieu-des-Albères	64
Ortaffa	94
Palau-del-Vidre	48
Port-Vendres	54
Saint-André	48
Saint-Génis-des-Fontaines	50
Sorède	101
Villelongue-dels-Monts	98
TOTAL :	**1156**

Le nombre de dossiers reçus est en constante augmentation depuis 2014. Si cette évolution était due à l'adhésion de nouvelles communes en 2014 et 2015, elle est désormais clairement liée à une augmentation continuelle du nombre de dépôts. Ainsi, depuis 2016, le service urbanisme de la communauté de communes instruit systématiquement plus de 1000 dossiers par an. En 2018, le seuil des 1100 dossiers a été largement dépassé.

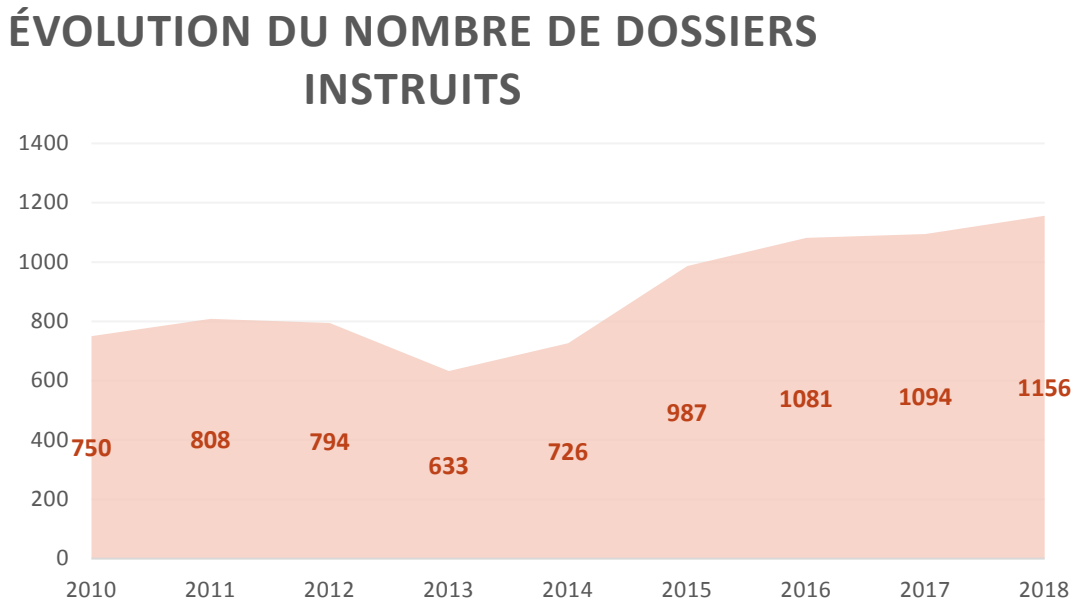

4.2/ RÉPARTITION DES DOSSIERS PAR TYPES

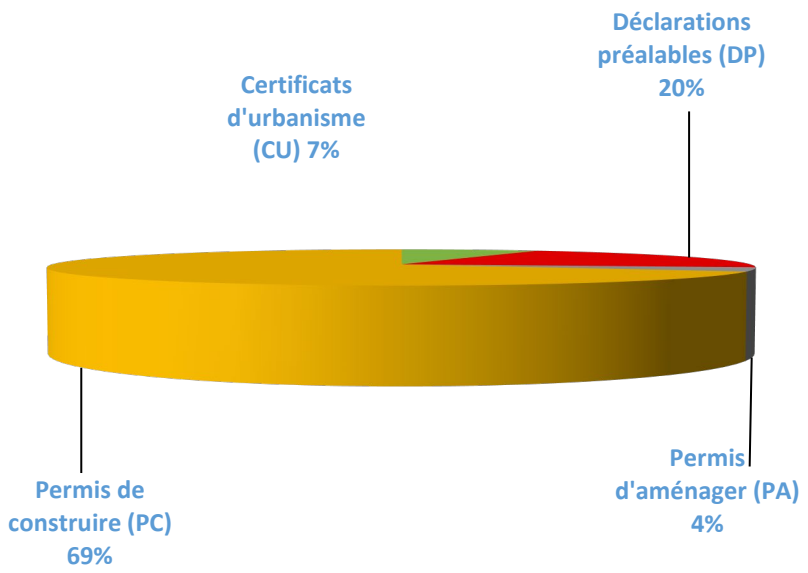

4.3/ RÉPARTITION DES DOSSIERS PAR PROJETS

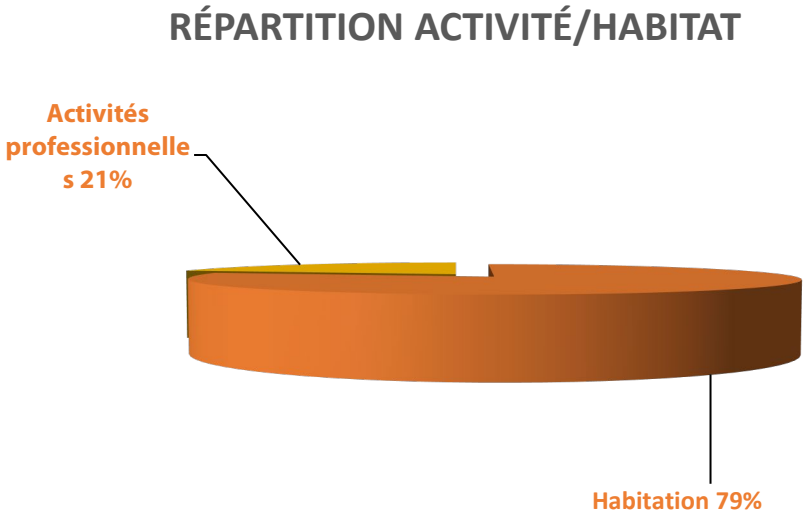

La part des projets liés à des activités professionnelles reste relativement similaire aux pourcentages observés en 2014 (19%), 2016 (20%), et 2017 (17%).
Le graphique ci-dessous répartit les projets liés à des activités reçus en 2018, en fonction de leur destination.

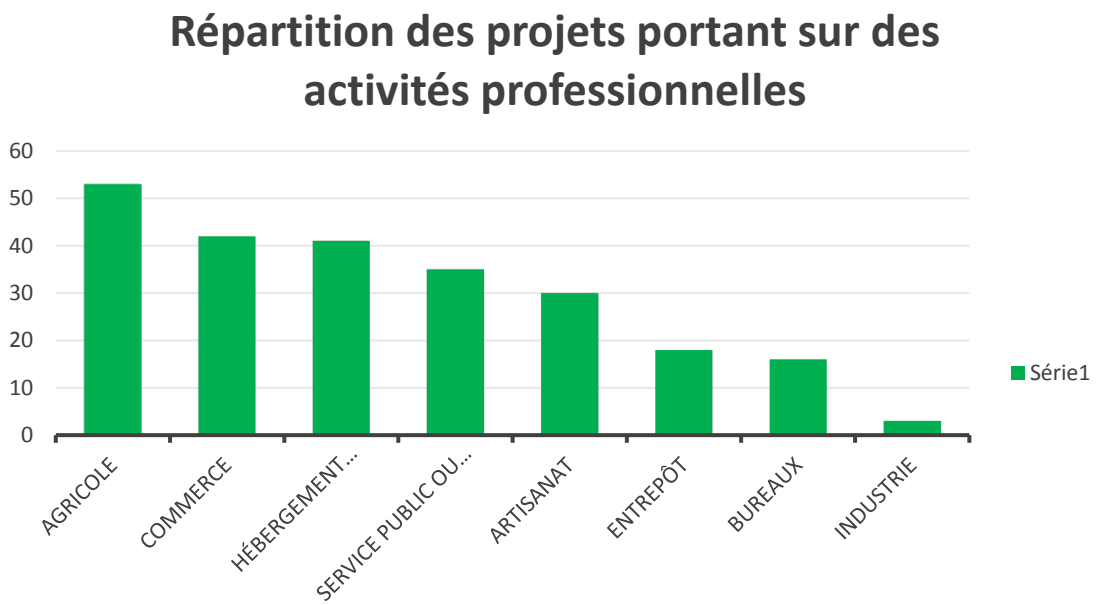

Les projets portant sur de l'habitation restent majoritaires. En comparaison aux deux années précédentes (2/3 de projets neufs), la part de projets neufs et la part de projets liés à de l'existant se rééquilibrent.

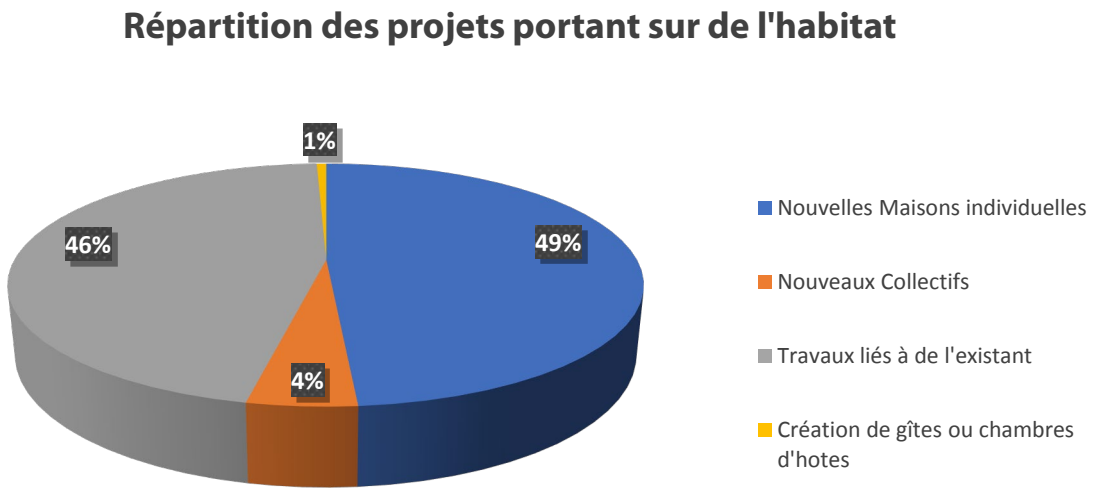

Les demandes d'autorisations déposées en 2018 ont abouti à la validation de 163 lots à bâtir, soit environ 30% de moins qu'en 2017. Cette baisse est néanmoins à mettre en relation avec les procédures d'évolution des Plans locaux d'urbanisme (PLU) en cours et la création de ZAC qui ne nécessitent pas d'instruction de dossier d'aménagement au service urbanisme de la CC ACVI : une augmentation significative du nombre de lots à bâtir créés est à prévoir dans les années à venir. Enfin, il est utile de préciser que des dépôts de permis de construire concernant une partie des lotissements validés depuis 2016 est encore attendue.

4.4/ UNE PART IMPORTANTE DE DEMANDES ACCEPTÉES

Quasiment 70 % des demandes reçues en 2018 ont été accordées. Ce pourcentage reste sensiblement le même depuis 2011, et demeure supérieur d'environ 15% au ratio observé avant la création du service instructeur de la communauté de communes. C'est notamment le résultat de l'accueil du public dans les communes et au siège communautaire.

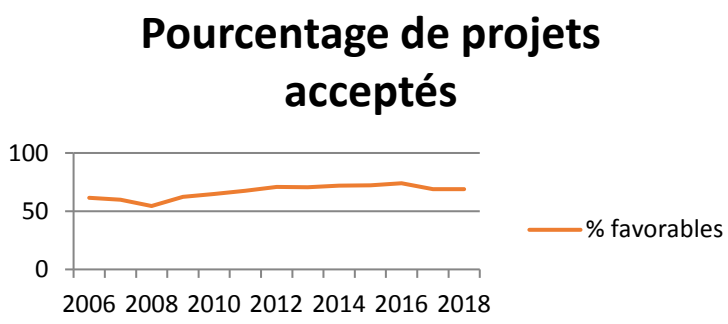

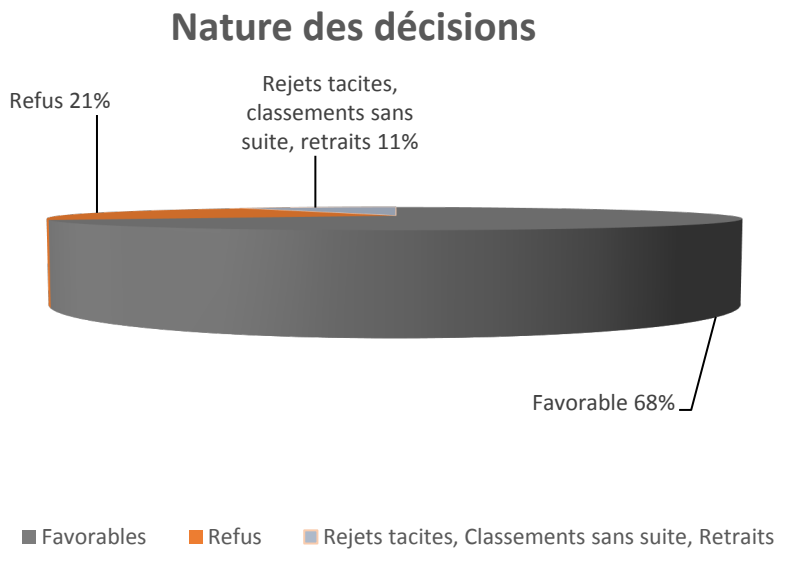
Nature des décisions
Refus 21%
Rejets tacites, classements sans suite, retraits 11%
Favorable 68%
Favorables
Refus
Rejets tacites, Classements sans suite, Retraits

5/ PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT & OPÉRATION FAÇADES

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

5.1/ SUIVI DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Objectif de programmation : 3 225 logements à construire à l'horizon 2020 dont 23 % de logements locatifs sociaux et 15 % en accession aidée.

Bilan triennal du PLH (2015-2017) :

En 2018, l'Agence d'urbanisme a produit un **état de lieux de la programmation** mais aussi un **point sur la situation sociale et démographique, par commune**. Cette étude s'est traduite par la remise, par commune, de fiches synthétiques.

Programmation (résultat 2015-2019) :

- Production résidences principales : 73% de l'objectif réalisé
- Production des logements locatifs sociaux : 88%
- Production de logements en accession aidée : 63%
- Taux d'équipement LLS au 1er janvier 2020 (projection) : 11,2% (9,8% en 2013)

Avis sur les évolutions des documents d'urbanisme au regard du PLH :

Avec l'adoption du PLH, la communauté de communes continue, en tant que personne publique associée, de rendre un avis sur les évolutions des documents d'urbanisme au regard du PLH. **En 2018, 3 avis ont été délivrés.**

Partenariats :

La communauté de communes a développé des partenariats :

- **PIG départemental « Mieux se loger 66 » :** communication sur le programme et mise à disposition à titre gratuit de locaux une fois par mois pour la tenue des permanences.
- **Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) :** cotisation et mise à disposition à titre gratuit de locaux pour la tenue d'une permanence une fois par mois**.** Cette permanence avait lieu à la mairie d'Argelès-sur-Mer. **Depuis septembre 2018, la permanence a été transférée à l'espace entreprises de la communauté de communes**.
- **Agence d'urbanisme catalane (AURCA) :** cotisation pour la réalisation d'études et d'observatoires.
- **Office 66-Agence de Céret** : organisation d'une Commission d'attribution de logements (CAL) au siège communautaire tous les deux mois.

Site internet :

Le contenu du site a été enrichi et intègre désormais une partie consacrée aux aides aux travaux.

CHIFFRES CLÉS

1er février 2016 : adoption du PLH 2015-2020

2 113 logements sociaux sur le territoire intercommunal

12 logements sociaux autorisés (autorisation d'urbanisme)

26 dossiers façades subventionnés

5.2/ MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME SUR LES ATTRIBUTIONS DES LOGEMENTS SOCIAUX

Convention intercommunale d'attribution (CIA) :
En octobre 2018, l'ensemble des partenaires ont signé la convention. La CIA fixe des objectifs de relogement aux publics les plus précaires dans un objectif de mixité sociale :

- **hors quartier prioritaire de la politique de la ville** : 25 % d'attribution des logements aux demandeurs les plus pauvres ainsi que 25 % aux publics les plus précaires (DALO[1] et PDALHPD[2]).
- **en quartier prioritaire de la politique de la ville** : 50 % d'attribution aux publics ne relavant pas des 25 % des demandeurs les plus pauvres.

Conférence intercommunale du logement (CIL)
L'instance plénière s'est réunie une fois en 2018 afin d'établir le bilan des attributions de logements sociaux 2017 et le bilan à mi-parcours 2018. En 2017, les objectifs de relogement à des publics prioritaires ont été respectés à 85%.

Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID).
Il fixe des orientations et les actions devant permettre une information des demandeurs de logements sociaux optimale. **Durant cette année 2018, les travaux d'élaboration et de consultation des partenaires ont été menés.**

5.3/ OPÉRATION FAÇADES

L'année 2018 a été une année record en montant des subventions mises au paiement avec une augmentation de près de 22,5% par rapport à 2017. Le montant moyen d'aides octroyées par dossier s'élevait à 1 524,85€. **En 2018 :**

- **31 dossiers ont bénéficié d'une réservation de subvention,**
- **26 dossiers ont bénéficié d'un paiement soit 39 646 € octroyés**.

Nombre de dossiers payés en 2018 : Argelès-sur-Mer : 7 - Elne : 3 - Cerbère : 2 - Laroque-des-Albères : 2 - Ortaffa : 1 - Palau-del-Vidre : 2 - Port-Vendres : 5 - Saint-André : 2 - Sorède : 1

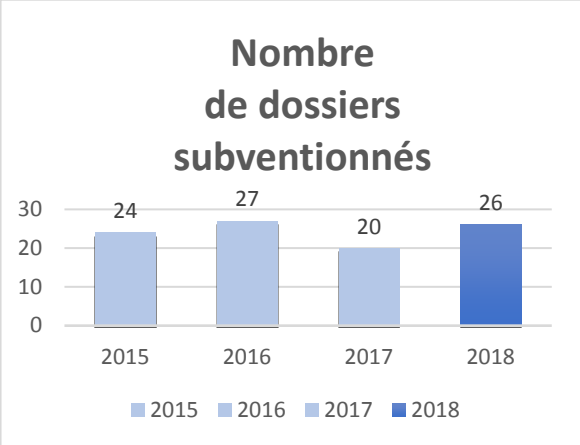

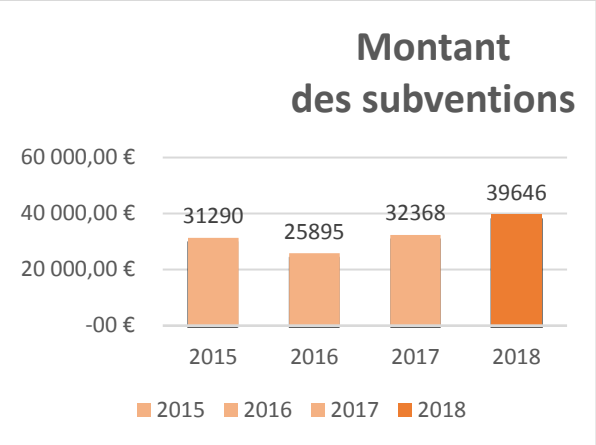

[1] Droit Au Logement Opposable
[2] Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

5.4/ POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville d'Elne, la communauté de communes a participé au financement de diverses actions destinées aux habitants du quartier prioritaire. **Au total, elle a ainsi octroyé 9.500€ de subventions en 2018**.

Les actions subventionnées ont été : « construis ton ordinateur » portée par l'association INOFEM (NOUAS), la mise en place de « l'épicerie solidaire et innovation sociale » portée par l'association ACACIA, la « Cité débrouillarde » et le « Club sciences à l'Acacia » portées par l'association LES PETITS DÉBROUILLARDS.

6/ AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

6.1/ ARGELÈS-SUR-MER

- Aire conforme au plan départemental
- Aire gérée par la CCACVI avec mise à disposition de personnel.
- Aire de 40 places située Route du Littoral à Argelès-sur-Mer.
- 510 personnes accueillies en 2018 pour un total cumulé de 3463 jours d'occupation.
- Taux d'occupation 2018 : 24%
- Recettes d'exploitation : 54489,00€
- Dépenses d'exploitation : 68569,00€

CHIFFRES CLÉS

Elne : **17** emplacements valant **34** places

Argelès-sur-Mer : **20** emplacements valant **40** places.

6.2/ ELNE

- Aire conforme au plan départemental
- Aire gérée en régie directe
- Aire de 34 places située Boulevard Archimède à Elne.
- 445 personnes accueillies en 2018 pour un total cumulé de 8538 jours d'occupation.
- Taux d'occupation : 79%
- Recettes d'exploitation : 54807,00€
- Dépenses d'exploitation : 83131,00€

6.3/ ÉVOLUTION

- Légère baisse de fréquentation sur Argeles compensée par une augmentation à Elne.
- Baisse de 21% des recettes d'exploitation essentiellement due à la réforme des dotations versées par l'Etat (basculement de la part principale sur la fréquentation)
- Baisse globale des dépenses d'exploitation de 7% avec des disparités d'évolution importantes sur certains postes (fluides…).

7/ PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

7.1/ DONNÉES GENERALES

Budget :
10,43 millions d'euros sont consacrés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Cette somme inclut les charges de fonctionnement et de personnel.
Ce montant est subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales et les autres partenaires, à hauteur de 43%. Autres partenaires (MSA, CD…) 5,5%. La participation des familles s'élève à 12 %. Le reste à charge pour la Communauté de Communes est de 39,5 %.

CHIFFRES CLÉS

355 agents à temps partiel ou complet

10,4 millions d'euros de budget

Les services rattachés au Pôle Enfance / Jeunesse :

Service petite enfance : 0 à 4 ans	- 9 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (crèches) - 1 relais d'assistantes maternelles itinérant (RAM) avec 2 animatrices à temps complet
Service enfance : 2 ans 1/2 à 11 ans	- 8 accueils de loisirs extrascolaires et 36 accueils de loisirs périscolaires dans chaque école des 15 communes du territoire
Service jeunesse : 11 ans (dès l'entrée en 6ème) à 17 ans	- 7 accueils de loisirs adolescents - 3 animateurs relais sur les communes des Albères.

Partenariat :
- étroite collaboration avec les équipes de l'Institut médico Educatif « la Mauresque », dans le cadre de la formation des équipes de direction ;
- rapprochement avec les équipes de la Maison Sociale de Proximité pour des conseils et un accompagnement sur les procédures de signalements et d'Informations Préoccupantes ;
- avec le soutien des équipes éducatives, inclusion et accompagnement de 138 enfants à besoin particulier dont 64 bénéficiaires l'Allocation Enfant Handicapé en situation de handicap sur l'ensemble du pôle Enfance Jeunesse en partenariat avec l'association « Hand'Avant 66 » ;
- accueil et suivi de 172 stagiaires de différentes écoles : infirmières, puéricultrices, EJE, CAP petite enfance, animateurs BAFA, BAFD, BPJEPS, stage de 3e, lycéens ... ;
- sport 66, l'IRTS, le foyer St Joseph, CAMSP, CAF, DDCS, PMI, CD, MSA …

Evènements :

- 6e forum des métiers et des formations pour l'aide à l'orientation des collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, jeunes en décrochage scolaire ou déscolarisés… 65 exposants mobilisés sur cette action.
- 8e édition de la fête de la jeunesse au Château de Valmy. Plus de 2000 enfants ont participé à cette journée.
- Fêtes, journées portes ouvertes, expositions et accueil des familles à la fin de chaque vacance scolaire, 3ème grande semaine nationale de la petite enfance sur le thème de « pareil, pas pareil »…

7.2/ PETITE ENFANCE

9 crèches : Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Elne, Palau-del-Vidre, Port-Vendres, Sorède, Saint-André, Villelongue-dels-Monts.
1 RAM itinérant : 2 animatrices assurent des permanences administratives et des animations sur six sites (Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Elne, Sorède et Saint-André)
227 places agréées en crèche
615 enfants inscrits
159 assistantes maternelles offrant 524 places (dont 262 places disponibles en 2018)

Analyse	Indicateurs CDC (2017)	Indicateurs département (2017)
Enfant inscrit par place : sur une amplitude horaire de 10h à 11h d'ouverture, la rotation sur une place correspond à plusieurs inscriptions.	2,65%	2,3
Taux d'occupation financier : le taux de remplissage des crèches communautaires est supérieur à la moyenne départementale. Ce qui démontre une bonne fréquentation.	81,66%	75 %
Coût horaire moyen : il est légèrement inférieur à la moyenne départementale.	9,07 €	9,52 €
Tarif moyen horaire par famille : la participation horaire moyenne par famille est inférieure à la moyenne départementale. Elle situe le niveau des ressources des familles.	1,25 €	1,28 €

7.3/ ENFANCE

Outil d'apprentissage de la socialisation, l'Accueil de Loisirs est l'occasion de multiples expériences, dans des formes diverses émanant de thèmes ciblés en fonction de l'âge des enfants, des contextes sociaux culturels locaux, des événements ...
Les Accueils de Loisirs du territoire se caractérisent par la présence :
-D'un Projet Pédagogique
- D'un Règlement Intérieur
- De projets d'animation évalués
- De moyens pour prendre en compte les besoins de l'enfant dont :
Une équipe d'encadrement qualifiée et motivée et évaluée ; Différents équipements d'Accueils répartis sur le territoire ; Du mobilier adapté à la taille des enfants ; Du matériel varié ...

2584 places agréées maximum
6 774 enfants inscrits

Analyse	Indicateurs CDC (2017)	Indicateurs département (2017)
Coût horaire moyen : il est moins élevé que la moyenne départementale.	4,13 €	4,60 €
Tarif moyen horaire par famille : la participation moyenne par famille est bien inférieure à la moyenne départementale. Elle situe un niveau de ressources des familles du territoire très bas par rapport à la moyenne départementale.	0,55 €	0,68 €
Moyenne en % de la participation des familles : elle est bien inférieure par rapport à la moyenne départementale. Ce qui peut s'expliquer par le fait que les ressources de familles sont globalement faibles sur le territoire.	13,32 %	15 %

7.4/ JEUNESSE

946 adhérents adolescents
7 accueils : Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Collioure, Elne, Port-Vendres, Saint-André.
Permanences de 4 animateurs itinérants pour les communes des Albères : Laroque, Montesquieu-des-Albères, Palau-del-Vidre, Sorède, Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-del-Monts.
Nombre de jours d'ouverture :
Périscolaire : 108 jours ; Mercredi : 36 jours ; Samedi : 33 jours ; Vacances d'hiver : 11 jours ; Vacances de printemps : 11 jours ; Vacances de Toussaint : 10 jours ; Vacances de Noël : 9 jours ; Vacances de juillet : 16 jours ; Vacances d'août : 9 jours

NOMBRE DE JEUNES INSCRITS / PERIODE

	BANYULS	PORT-VENDRES	COLLIOURE	ARGELES	ST-ANDRE	ALBERES	BAGES	ELNE	TOTAL
INSCRITS	**117**	**94**	**73**	**166**	**135**	**125**	**115**	**106**	**931**

Les structures d'accueil des jeunes adolescents s'organisent autour de 2 activités principales : l'Information Jeunesse et l'Accueil de Loisirs (jusqu'à 17 ans).

1) L'information jeunesse:

Il s'agit d'informer sur différents thèmes : étude, métier, emploi/formation, logement, vie pratique, santé, Europe/étranger, vacances, loisirs.

2) L'accueil de loisirs:

Il est un espace éducatif et ludique complémentaire à l'action éducative des familles et de l'école. Il offre :

- **Des accueils libres** : accueils périscolaires, espaces permanents : billard, baby-foot, coin lecture, vidéo, espace informatique (jeux en réseau, Internet, recherche…), jeux de société … ;
- **des animations culturelles et sportives** : pratiques artistiques sur les temps périscolaires et extrascolaires : arts plastiques, expression corporelle, expositions, sorties à des concerts, cinéma, tournois sportifs, initiation à différents sports (rugby, ski, foot, canyoning, futsal) … ;
- **des animations de loisirs** : hip-hop, capoeira, ateliers (graffitis, cuisine, bricolage), séjours à thème (ski, eaux vives, visite de Barcelone), sorties (bowling, laser game) ;
- **des actions de prévention :** prévention des addictions, prévention SIDA, éducation à l'environnement, à la santé, à la citoyenneté et à la sécurité routière …

8/ MÉDIATHEQUES

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

Collioure : ouverture de la médiathèque le 21 mars, inauguration le 5 septembre.

Un projet de proposition de RDV pour les classes, groupes de personnes handicapées et de personnes âgées, a été validé par le Ministère de la Culture. Il a permis le recrutement de 4 jeunes personnes qui viennent renforcer les équipes afin de mener à bien cette ouverture dédiée. Ces postes sont financés par l'Etat à 80% pendant 3 ans

CHIFFRES CLÉS

21,9 agents (emploi temps plein)

17 expositions

621 propositions d'actions culturelles

Le nombre de prêts est en progression, c'est la première fois depuis plusieurs années que le nombre de prêts de documents augmente, ce dans presque toutes les médiathèques.

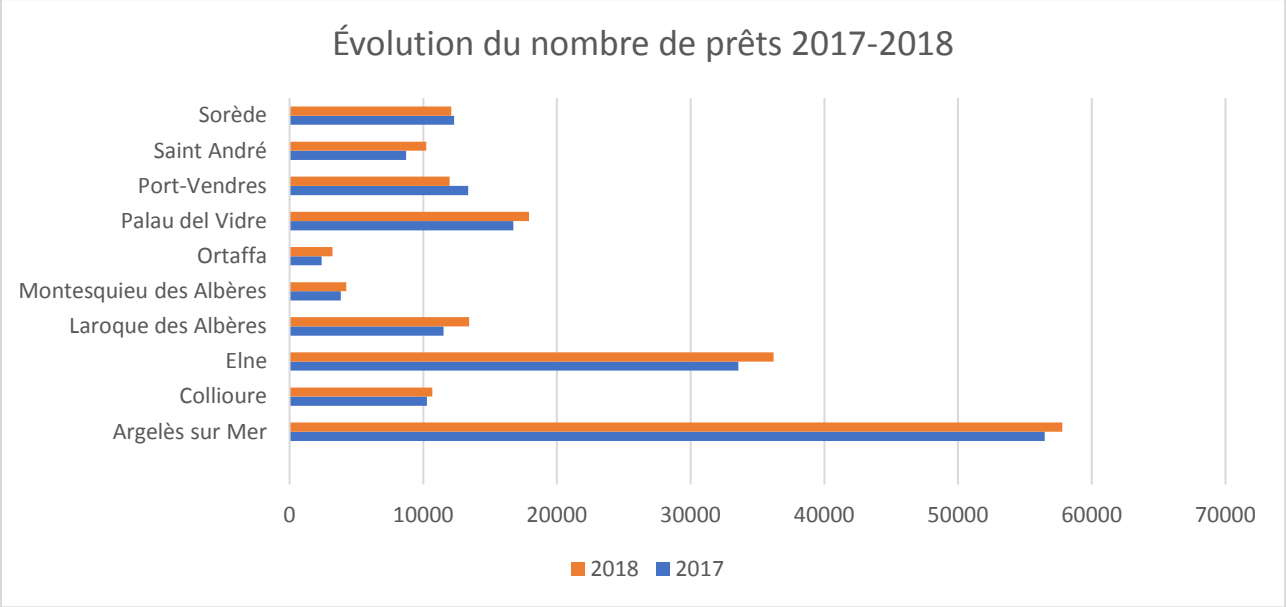

Le nombre d'usagers augmente sur l'ensemble du territoire. C'est le corollaire de l'augmentation du nombre de prêts.

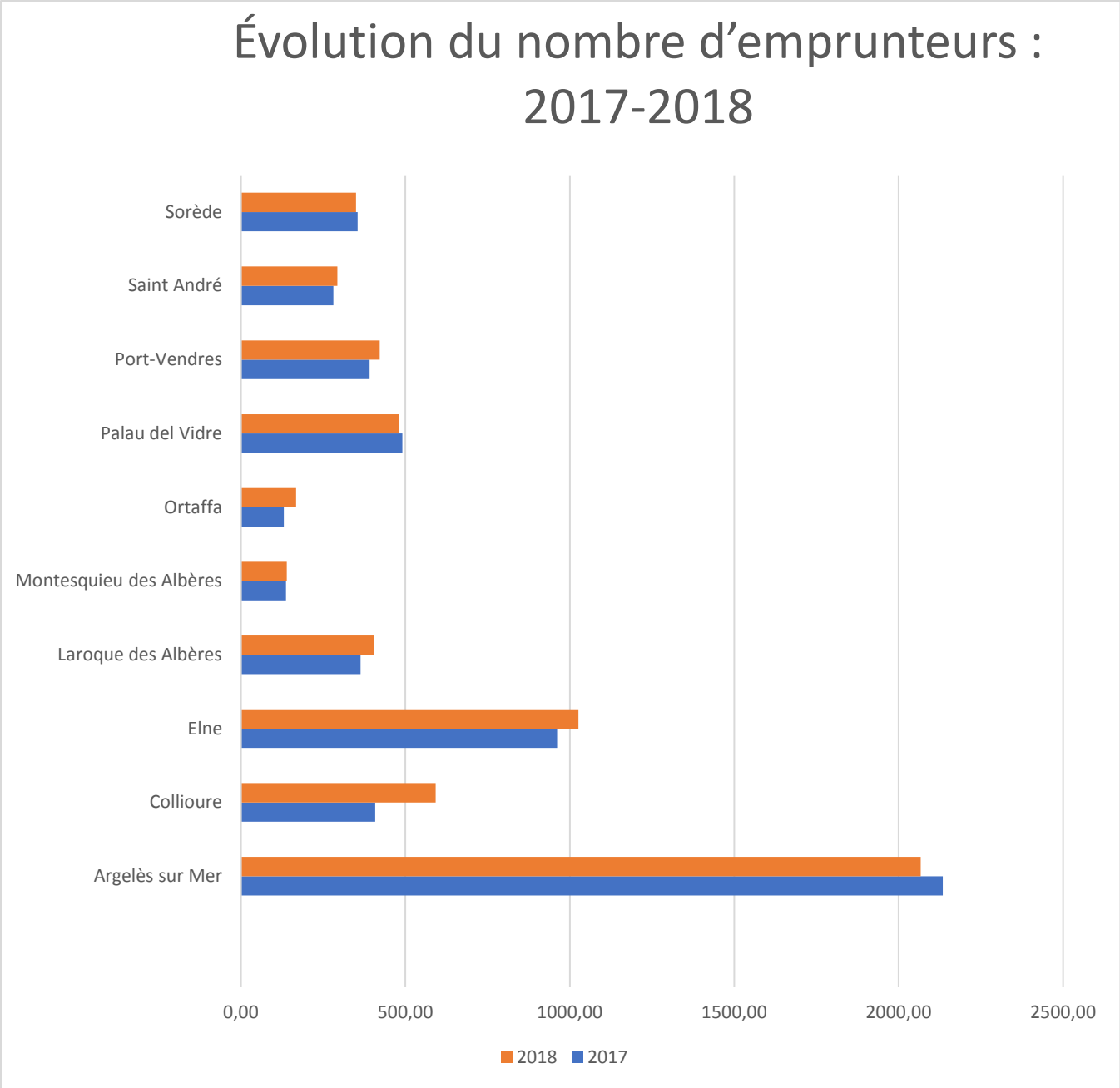

- La fréquentation est en progression. Non seulement dans nos médiathèques, mais aussi dans toutes les actions hors les murs que nous menons, en particulier en direction du jeune public.
- La mise en valeur des actions culturelles sur le territoire :
    - Festival de BD de Laroque-des-Albères
    - Festival Visages et images de Méditerranée
    - Commémoration des 80 ans de la Retirada
    - Festival d'une mer à l'autre
- Collaboration avec le CML pour l'accueil d'écrivains.

9/ PISCINE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

9.1/ LA FRÉQUENTATION

PUBLIC : 46 931 entrées, en augmentation de 6 % par rapport à 2017 et en augmentation constante depuis l'ouverture.
Répartition des entrées par type d'usager :

-entrées adultes	40%
-aqua bike	24%
-entrées hors territoire	13%
-entrées enfants	*11%*
-tarifs réduits	10%
-pass famille	2%

NATATION SCOLAIRE : 20 888 entrées.
90 classes concernées sur tout le territoire, de la maternelle au Lycée.
ASSOCIATIONS : 18 108 entrées en augmentation constante de 10% chaque année depuis trois ans.
L'ensemble de la fréquentation 2018 s'élève à 85 927 entrées augmentation de plus 10 % par rapport à l'année précédente et qui traduit bien l'engouement du public pour cette structure.

CHIFFRES CLÉS

12,6 agents (ETP).

85 927 entrées

1 Bassin sportif – **1** bassin d'apprentissage - et **1** pataugeoire.

9.2/ RECETTE

Le montant de l'année 2018, en règlement des entrées, s'élève à 199 954 €, en augmentation de 6%, Les entrées, tous tarifs confondus représentent 62% de l'ensemble des recettes.
L'aqua bike 20%, les locations associatives 14% et les participations scolaires 4% ; les écoles primaires bénéficiant de la gratuité.

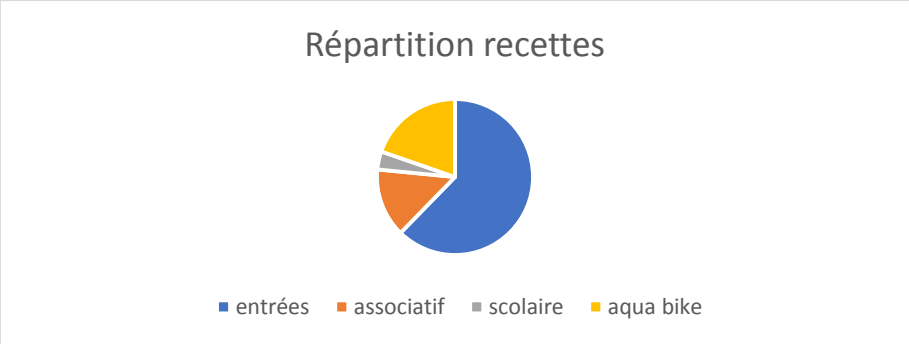

9.3/ AUTRES ACTIVITES

AQUABIKE : cette activité a été mise en place en 2015, l'année 2018 a connu une augmentation de fréquentation de 11,6 % retrouvant ainsi les chiffres de 2016.
Dix séances par semaine et cette activité contribue largement à l'animation de la structure. C'est la seule activité aquatique gérée directement par le personnel de la piscine ; elle a accueilli en 2018 4236 personnes.
NATATION SCOLAIRE : une des principales activités de la piscine avec 20 888 entrées en 2018 ; soit plus de 90 classes de la maternelle au Lycée. L'apprentissage de la natation étant un objectif majeur de l'Education Nationale ; cette activité prend de plus en plus d'importance et consomme la quasi-totalité des créneaux d'ouverture hors public.
ASSOCIATIONS : le club CAAA à vocation intercommunale réside à la piscine et propose diverses activités sportives ou de loisirs (aquagym, bébés nageurs…). Avec plus de 900 adhérents, c'est l'une des plus importantes associations du territoire. Elle a son propre personnel et loue à la collectivité les lignes d'eau qui lui sont nécessaires.
D'autres associations, principalement dans le milieu médical et des handicapés, fréquentent également la piscine avec une demande de plus en plus forte.

10/ EAU

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

Réalisation des études diagnostiques et du schéma directeur d'eau potable du territoire

Approbation du Plan de gestion de la ressource en eau Tech Albères.

Élaboration du Plan de gestion de la ressource en Eau des nappes du Roussillon

Suspension des aides de l'Agence de l'eau en vue de la souscription d'un contrat triennal pour le démarrage du 11° programme d'aide

Achèvement de la deuxième tranche du programme de renouvellement de la commune de Bages

Finalisation des études diagnostiques du génie civil des réservoirs de la Côte vermeille
Mise en service du forage de Lavail

Reconduction des restrictions d'usage d'eau en raison de la sécheresse

CHIFFRES CLÉS

4 811 863 m3 consommés par les usagers

38 535 abonnés

2242 compteurs renouvelés

3536 démarches clientèle

655 km de canalisations (hors branchements)

337 fuites réparées dont :
- canalisations : **152**
- branchements : **174**
- autres : **9**

Equipements exploités :
- **41** réservoirs
- **27** points de production (puits, forages, captages, drains)
- **25** surpresseurs de distribution
- **8** stations de pompage
- **16** unités de traitement pour potabilisation

Effectif du service 33 agents dont :
- **1** chargé de mission pour le suivi des captages (préservation de la ressource)
- **4** au service chargé de la clientèle
- **2** à la détection des fuites
- **1** au laboratoire d'analyses

10.1/ MODE DE GESTION DU SERVICE

La collectivité gère en régie le service public de distribution de l'eau potable pour l'ensemble des communes indiquées ci-dessus depuis la fin du contrat d'affermage de Bages en décembre 2016.

La compétence production est désormais assurée par la collectivité suite à la dissolution du S.M.P.E.P.T.A. (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Tech Aval) le 01/01/2015. Le prix du m3 produit de 0.15 €HT est maintenu. Les efforts produits par les consommateurs dans le cadre de leur comportement économe et par le service des eaux pour les réductions des fuites sont ici récompensés par un prix bas à fortiori durablement stable.

Une permanence est disponible 7j/7 et 24h/24 pour les abonnés du service Eau Potable au siège de la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris à Argelès-sur-Mer, situé Chemin de Charlemagne ou par téléphone au 04.68.95.21.95.

10.2/ RÉDUCTION DES PRÉLÈVEMENTS DANS LE MILIEU NATUREL POUR LA PRODUCTION D'EAU POTABLE ET REDUCTION DES FUITES

	2014	2015	2016	2017	2018
Volume produit (m3)	6 652 432	6 662 208	6 454 984	6 401 745	6 335 883
Volume fuites (m3)	1 820 064	1 718 141	1 644 288	1 567 207	1 434 520
Gain annuel sur fuites (m3)		-101 923	-73 853	-77 081	-132 687
Rendement moyen du territoire (%)	72,6	74,2	74,5	75,5	77,4

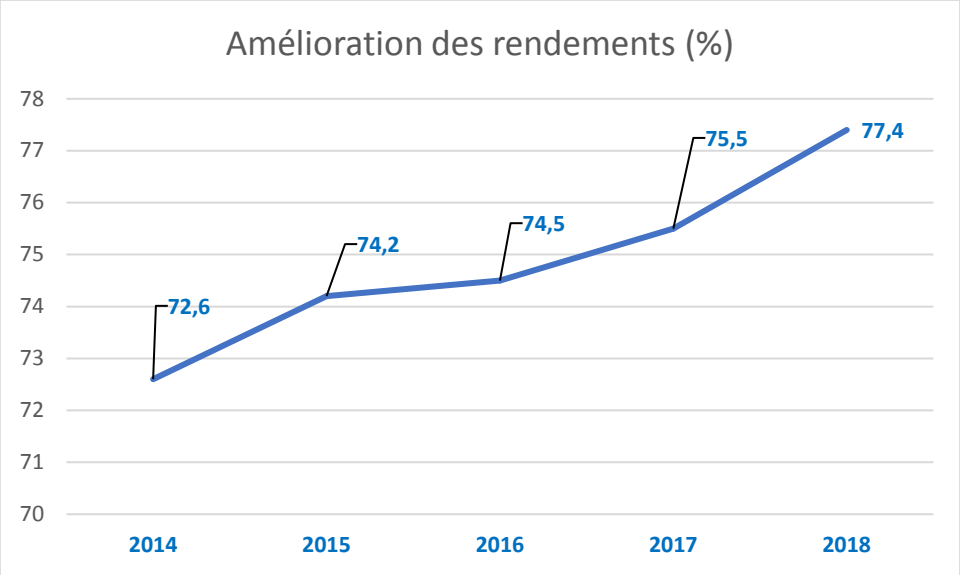

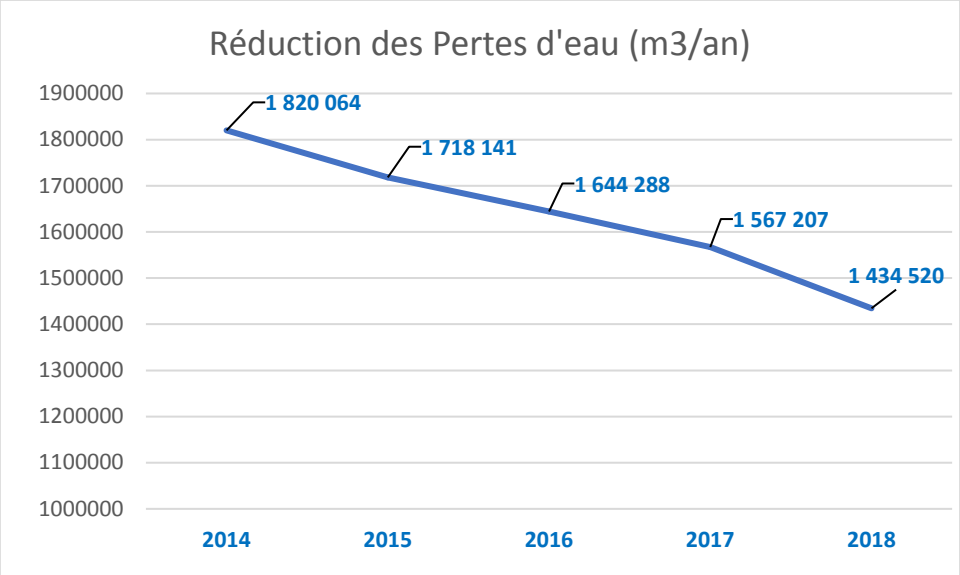

11/ ASSAINISSEMENT

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

CHIFFRES CLÉS

38 agents

477 km de réseau de canalisations

91 postes de relevage

14 stations d'épuration

7 unités de traitement d'odeurs sur réseau

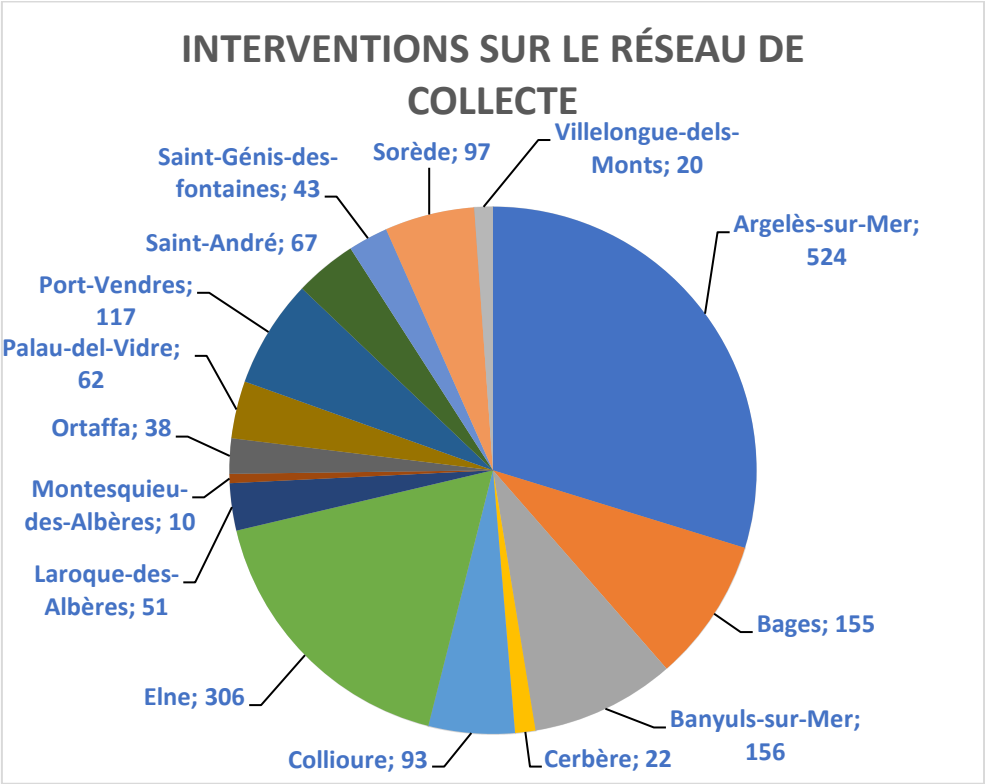

- **Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU* (P203) :** 100%. Rappel valeur 2017 : 100%

- **Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2)** : 65%. Rappel valeur 2017 : 75%

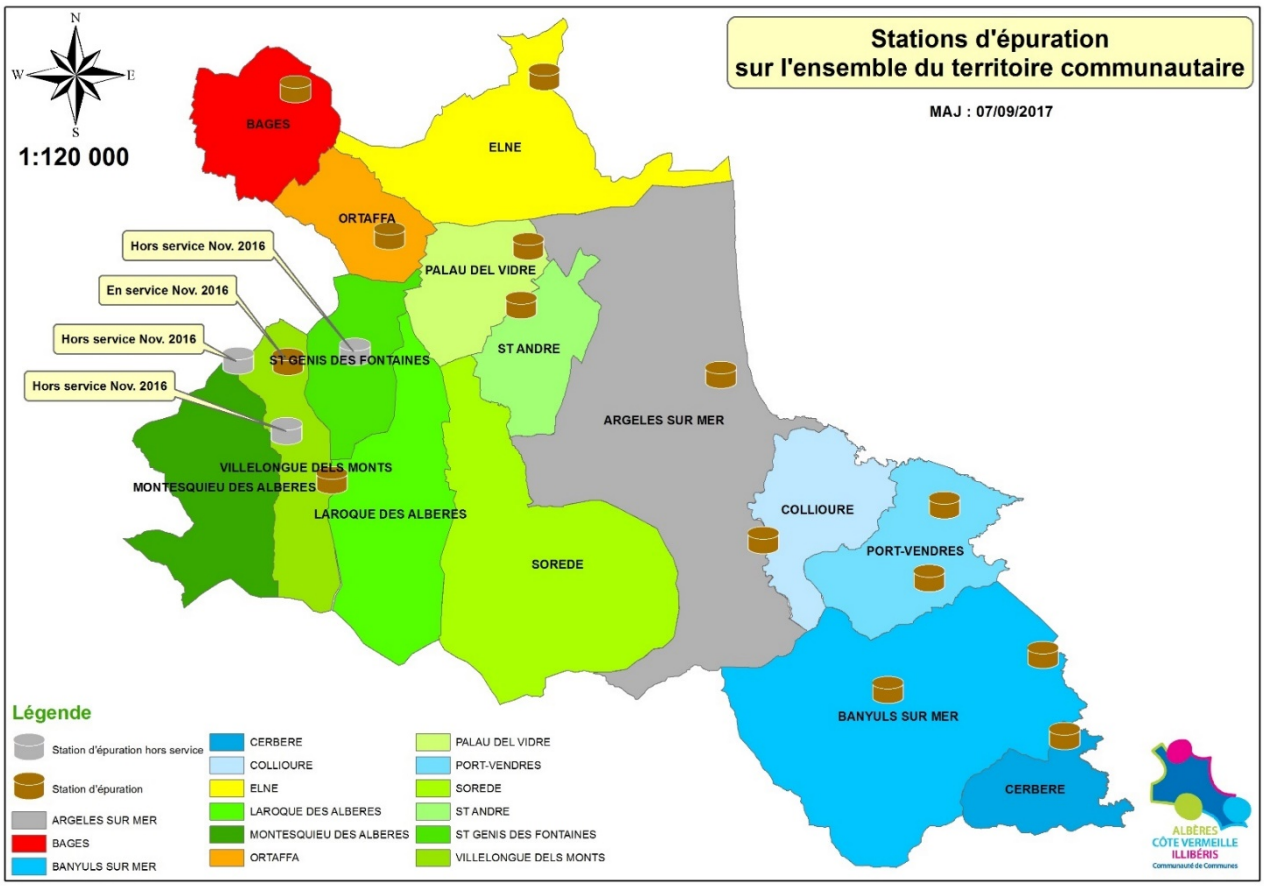

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du Service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU* (P205.3) : 100%. Rappel valeur 2017 : 100%

Divers :

- Financement et étude du Schéma Directeur d'Assainissement du Territoire et engagement de la consultation des bureaux d'études
- Démarrage du renouvellement de la première génération de membranes de la station d'épuration de Banyuls-sur-Mer
- Déroulement de l'audit sur les consommations d'énergie des stations d'épuration
- Démarrage du programme d'économie d'énergie avec installations de variateurs électroniques de vitesse
- Poursuite de la mise en conformité des systèmes de télégestion sur les postes de relevage
- Déclaration de non-conformité en équipement de la station d'épuration (sous-dimensionnement des ouvrages mais traitement conforme)
- Très bonne et bonne qualité des eaux de baignade pour les plages des communes littorales (contrôles de L'ARS). Suivi accru des plages de la baie de Collioure
- Reconnaissance de la gestion environnementale des sites avec l'attribution du troisième niveau de qualité établi par le programme d'action régional « Zéro Phyto ». Préparation de l'éco-pâturage sur 3 sites d'épuration
- Décision de généralisation du régime de facturation de l'abonnement à terme échu avec application dès 2019 aux usagers de la commune d'Argelès sur Mer.

12/ DÉCHETS

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

12.1/ ÉVOLUTIONS ET PERFORMANCES DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Pour les **55 960 habitants (source Insee 2015)** la collecte des ordures ménagères est réalisée en porte à porte pour la grande majorité des habitants du territoire, pour le restant, ils sont collectés à partir de bacs de regroupement et de conteneurs enterrés pour les 3 flux Ordures Ménagères **O.M**, Emballages ménagers recyclables **E.M.R** et verre.
Le traitement des déchets est réalisé par le SYDETOM66, le volume des déchets traité pour notre collectivité est de :

CHIFFRES CLÉS

65 agents en basse saison

85 agents en haute saison

27 véhicules allant de 2 m3 à 16 m3.

10 512 725 € pour la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères

310 259 € pour la redevance spéciale.

Tonnages 2018, évolutions, performances et taux de détournement

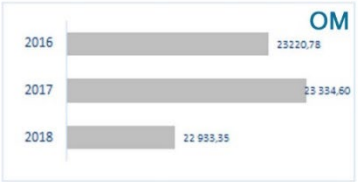

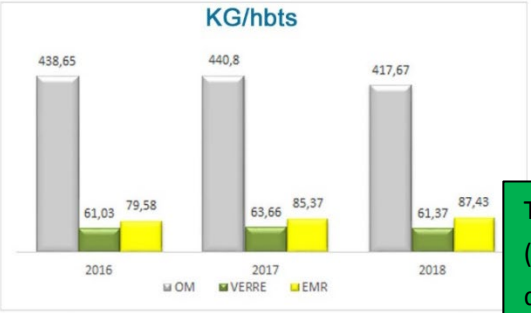

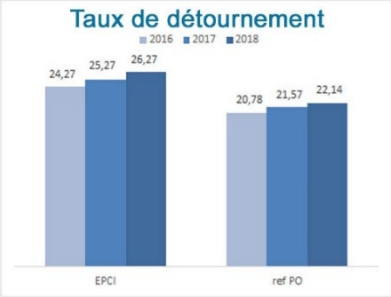

Taux de détournement (déchets recyclables détournés des ordures ménagères) progresse à 26,27 % contre 22,14 % (Département)
Baisse de 421 Tonnes

Augmentation de 281 Tonnes sur les 5 secteurs, grâce en partie au développement des nouvelles consignes de tri (octobre 2016), changement du collecteur des emballages ménagers.

12.2/ AUTRES FLUX

Collecte des textiles : 55 points de collecte répartis sur le territoire

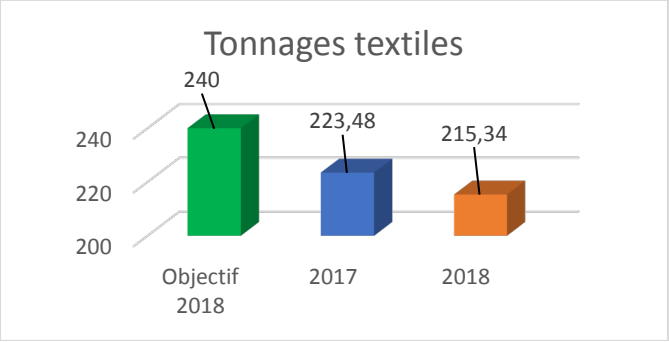

Baisse des tonnages dû à des problèmes de collecte

Les déchetteries **(11 agents)** :

Argelès-sur-Mer, Laroque-des-Albères, Cosprons, Elne, Cerbère
Collecte des déchets de : bois, mobilier, fer, DEEE, déchets verts, produits dangereux huiles, tout venant, gravats, cartons, plastiques

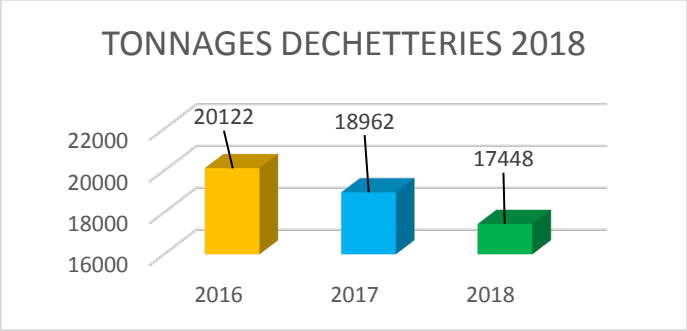

Baisse globale des tonnages dû à la fin des travaux de réhabilitation des déchetteries

Nouvelles filières en déchetterie :

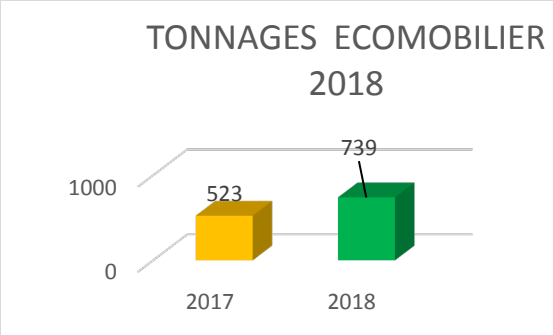

Augmentation des tonnages + de 216 (déploiement sur Laroque et Cerbere).

12.3/ LA RECYCLERIE

Début d'activité : 1er décembre 2016 / Ouverture de la boutique le 11 mars 2017

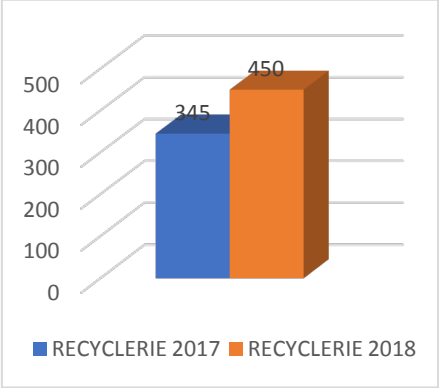

Augmentation des tonnages : 105 Tonnes

- Collecte des encombrants sur les communes Argeles sur Mer, Bages et Elne, Sorède, Palau-del-Vidre (marché de prestation de service CCACVI)
- 17 emplois dont 12 insertions (80% de femmes).

12.4/ ACTION DE RÉDUCTION A LA SOURCE :

Les composteurs en bois : Ils sont fabriqués par l'ESAT de Sorède

En 2018 : 160 vendus, (167 en 2017).

Total de composteurs vendus par la communauté de communes depuis 2007: **2932** unités

Action sur le tri depuis octobre 2016 nouvelles consignes sur le tri du fait de l'équipement d'une lecture optique sur les chaines du centre de tri : objectif baisse de 15 % sur ce flux en 2018.

13/ ÉCLAIRAGE PUBLIC

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

Point lumineux : 23 229

Mâts: 18 551

Armoires : 516

Réseaux : 433

Personnel : 8 agents

Véhicules : 5 nacelles et un Véhicule Astreinte

13.1/ INTERVENTION DU SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Lors de l'année 2018, le service ECL a réalisé plus de 2000 interventions sur le territoire intercommunautaire dans le cadre de sa compétence « Maintenance de l'éclairage public »

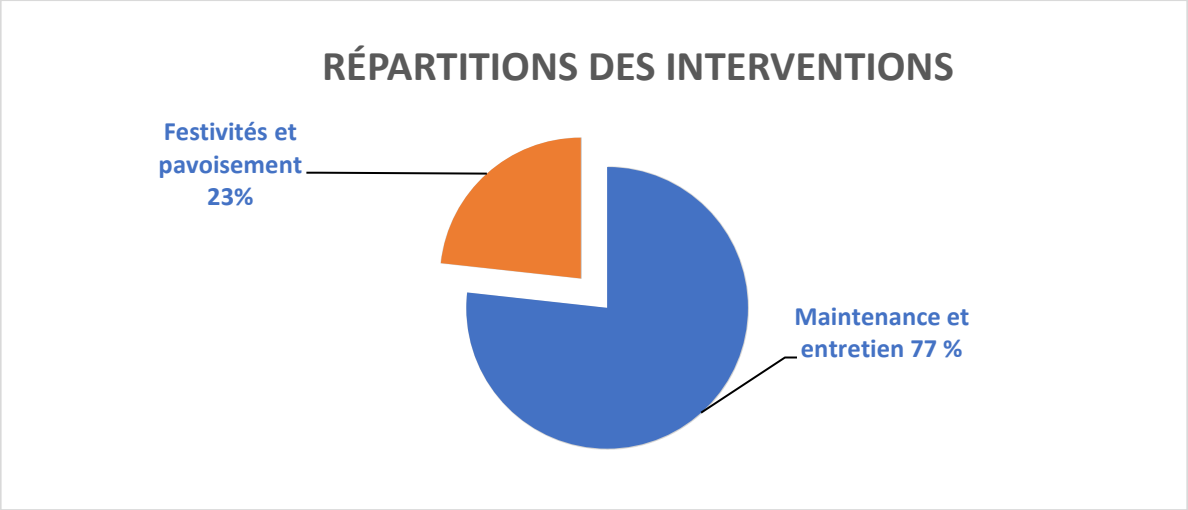

13.2/ ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

De plus, dans le cadre des projets d'économie d'énergie, la communauté de communes a installé pour le compte des communes des luminaires led, et mis en œuvre le remplacement des lampes en sur éclairement à la règlementation NF 13 201.

L'ensemble de ces mesures ont permis d'économiser : **128 546 Watt** depuis le début de l'opération en 2015. Soit un montant moyen d'économie électrique de **37 597 d'euros par an.**

14/ DSI

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

14.1/ DÉMATERIALISATION DES CONVOCATIONS AUX CONSEILS COMMUNAUTAIRES :

Objectifs :
Diminuer la quantité de papier utilisée et doter les élus d'un outil permettant la consultation de l'ordre du jour en séance.
Description :
Jusqu'à avril 2018, la collectivité envoyait les convocations et les points de l'ordre du jour par recommandé. Pour économiser les frais de reproduction et d'envoi, la collectivité utilise à partir du conseil communautaire de mai 2018 un service d'envoi dématérialisé des documents. Les élus, de leur côté, peuvent consulter ces documents sur la tablette communautaire qui leur a été fournie pour la durée de leur mandat.
A savoir (Avant la dématérialisation) :
Environ 60000 copies imprimées par an
500 courriers envoyés en recommandé par an
Le coût par conseil communautaire était d'environ 685 € (1150 € lors du vote du budget) :
Frais d'envoi (timbre) : 317 €
Frais de fourniture (papier, enveloppe, étiquette) : 88 €
Frais de reproduction et main d'œuvre associée : 100 € et 180 €

CHIFFRES CLÉS

Dématérialisation :

Achat de 55 tablettes Android pour les conseillers communautaires
Avant la dématérialisation, chaque conseil communautaire représentait : Environ **60 000** copies imprimées par an et **500** courriers envoyés en recommandé par an.

RGPD :

Concernant les Données à Caractère Personnel (DCP) au sein de la Communauté de communes, voici les éléments identifiés au sens du RGPD :

- 32 traitements
- 12 sous-traitants

14.2/ MISE EN ŒUVRE DE LA RGPD

Objectifs :

Se mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce dernier s'applique dans l'Union européenne à toutes les entités (dont les collectivités locales) qui collectent, conservent ou traitent des données à caractère personnel. Le RGPD définit notamment les responsabilités de ces structures et régit les traitements qu'elles mettent en place pour gérer ces données.

Description :

La Communauté de communes, l'office de Tourisme Intercommunal et les communes du territoire se sont regroupés dans un appel d'offres mutualisé dont l'objectif était de désigner un prestataire qui effectuerait les actions suivantes :

1. Phase 1 :
   - Étudier le système d'information du client, en particulier l'architecture des sauvegardes.
   - Effectuer un diagnostic de cybersécurité.
   - Documenter les traitements de données en fonction des prérequis RGPD.
   - Former et sensibiliser les agents aux problématiques de sécurité et de protection des données.
2. Phase 2 :
   - Effectuer le suivi de la conformité avec le RGPD en jouant le rôle de Délégué à la Protection des Données (DPO) externalisé.

La phase 1 a été terminée en février 2019 pour l'ensemble des membres du groupement de commandes.

15/ SIG - DICT

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

L'activité principale du service SIG consiste à tenir à jour quotidiennement les bases de données afin de garantir une bonne connaissance du patrimoine de la CCACVI (essentiellement eau potable, assainissement et éclairage public). En 2018, 14 km de nouveaux réseaux ont été intégrés dans le SIG communautaire. La connaissance du patrimoine de la CCACVI concerne à présent près de 1596 km sur les 3 réseaux principaux.

CHIFFRES CLÉS

1596 km de réseaux cartographiés et mis à jour dont **312 km** en classe de précision A soit précis à moins de 40 cm. (soit 20% du linéaire total)

4 agents

4062 DICT traitées (Déclarations d'intention de commencement de travaux) soit **+31%** par rapport à 2017

691 ATU (Avis de travaux d'urgence) soit **+133%** par rapport à 2017

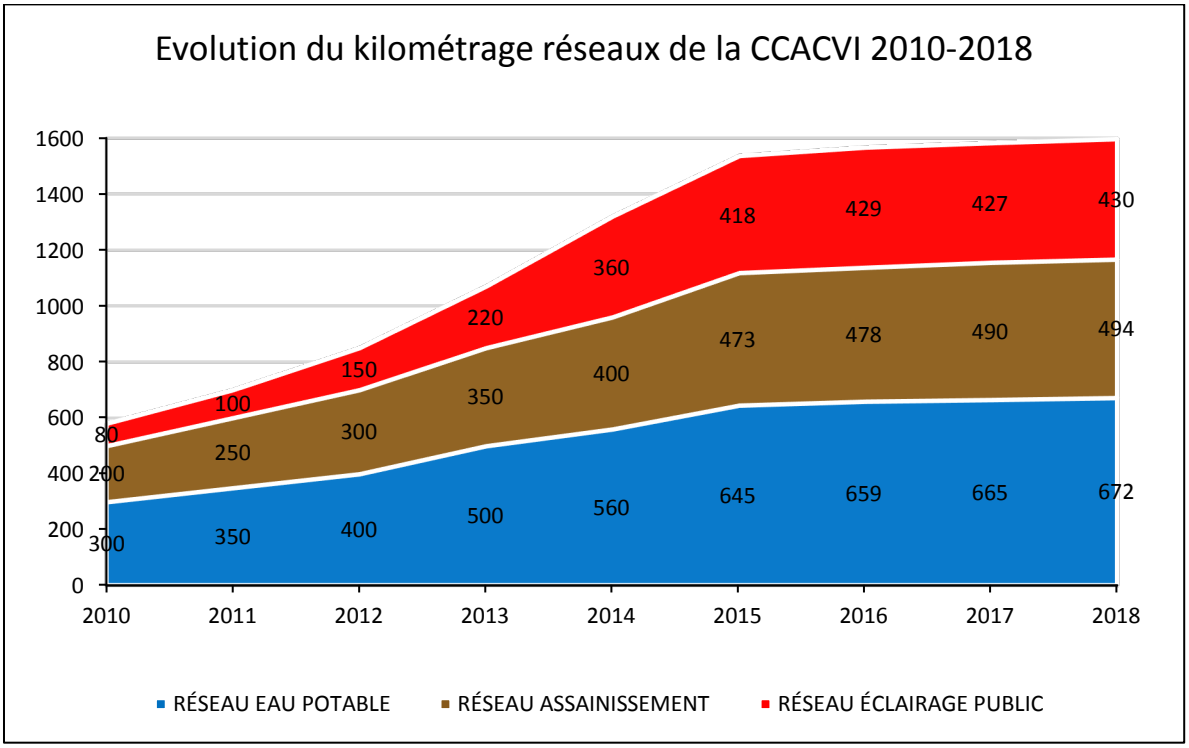

Conformément à la réglementation en vigueur liée à la loi anti-endommagement des réseaux, la CCACVI entreprend depuis 2013 un travail d'amélioration de la précision de ce patrimoine.
La réglementation stipule à présent que tous les réseaux (sensible et non sensible doivent atteindre le même niveau de précision en classe A (à l'horizon 2020 pour l'éclairage public et 2026 pour les réseaux eau potable et assainissement). Cette amélioration passe par une démarche en interne réalisée par le service SIG, par les services de la régie des eaux, mais également grâce à l'appui de prestataires certifiés à chaque projet impactant les réseaux de la collectivité.
En 2018 le niveau de précision est donc le suivant :

	LINÉAIRE	CLASSE A	CLASSE B	CLASSE C	CLASSE ø
Réseau Eau potable	**672,040**	63,311	608,729	0	0
Réseau Assainissement	**494,058**	33,530	460,528	0	0
Réseau Éclairage public	**429,889**	216,006	38,022	32,076	143,785
TOTAL	**1595,987**	312,847	1107,279	32,076	143,785

15.1/ ACTIVITÉ DICT ET DÉMATERIALISATION

Le service DICT a traité en 2018 plus de 4000 dossiers (4063 exactement), soit plus de 1000 dossiers supplémentaires par rapport à 2017. Cette forte augmentation nous oblige à dématérialiser intégralement le traitement de ces dossiers dès l'année 2019.

Malgré cette augmentation et conformément à la réglementation, le temps de réponse au DICT est < à 5 jours dans plus de 97% des cas et 99.9% sous 8 jours.

La plus grosse augmentation sur 2018 porte sur les ATU (Avis de travaux d'urgence) : +133%. Près de 700 avis de travaux d'urgence ont été traités dans les 48h dans 99.9% des cas. Les ATU traduisent généralement des interventions non planifiables comme des casses conduites ou des demandes d'intervention suite à des endommagements de réseaux.

15.2/ MUTUALISATION DU SERVICE SIG PLATEFORME GÉO-INTERCO

Suite à la mutualisation du service SIG promulgué le 1er janvier 2017, la plateforme Géo-Interco a connu une forte augmentation de sa fréquentation pour les agents de la CCACVI comme ceux des communes.
En 2018, la plateforme est utilisée par près de 200 utilisateurs dont un socle d'une 50n d'utilisateurs quotidien. Les applications les plus utilisées sont par ordre décroissant :
L'application Cadastre : (> 8000 fois dans l'année)
L'application eau potable : (> de 5000 fois dans l'année)
L'application assainissement : (environ 1500 fois dans l'année)
L'application qualité des eaux de baignade : (> à 1000 fois dans l'année)
Le portail Géo interco dédié aux agents des différentes collectivités est géré avec un accès restreint (Mot de passe et identifiant personnel) afin de garantir la réglementation sur le RGPD (Réglementation Générale sur la Protection des données).

Ce portail est couplé avec un portail grand public interfacé avec le site internet de la CCACVI pour permettre au plus grand nombre de se familiariser avec l'information géographique à l'adresse suivante : https://cdcacv.maps.arcgis.com

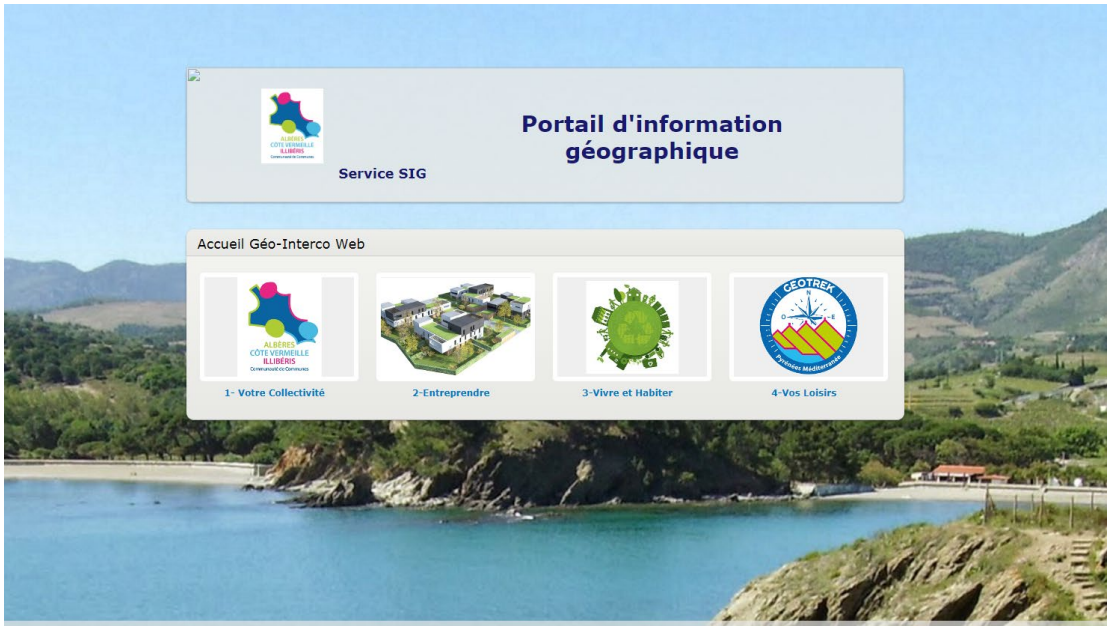

L'intégration des PLU dans l'outil cadastre

L'application de la réglementation portant sur le GPU (Géoportail de l'urbanisme) a permis en 2018 de pouvoir intégrer au portail Géo-Interco les PLU des communes en conformité avec le GPU dans l'outil Géo-Interco. 8/15 communes ont d'ores et déjà intégré le GPU sachant que parmi les communes manquantes certaines sont en cours de révision de leur document d'urbanisme.

Pour rappel, le GPU a été créé dans le but d'accueillir en 2020 tous les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilités publiques applicables sur le territoire national. L'objectif est de rendre accessibles les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilités publiques à tous les utilisateurs du site (particuliers, professionnels de l'urbanisme etc…).

Cartographie du GPU (Géoportail de l'urbanisme)

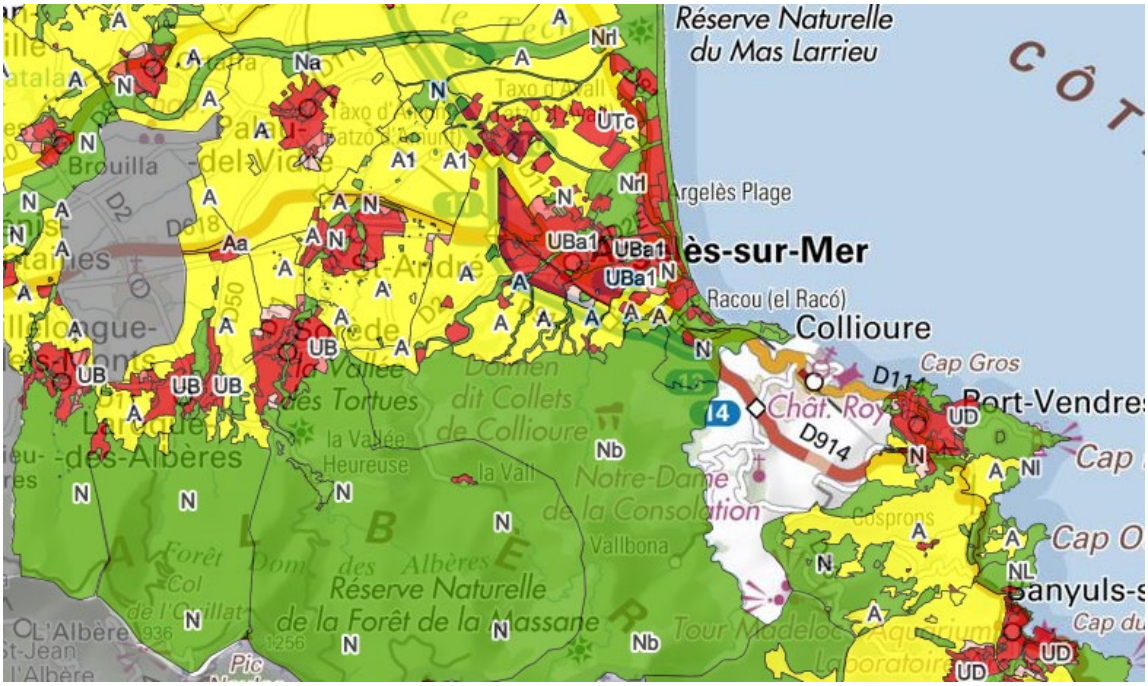

15.3/ APPUI DU SIG AUPRÈS DES SERVICES TECHNIQUES (EX. RECHERCHE FUITES RÉSEAU EAU POTABLE)

Depuis près de 4 ans le service SIG a produit pour le service de la régie eau potable une application afin d'assister les équipes de recherches de fuite sur le réseau d'eau potable afin qu'elles géolocalisent au mieux leurs interventions.

A l'aide d'une tablette, en 2017, les équipes avaient détecté 115 fuites, en 2018 les équipes ont découvert 144 fuites suivant la répartition ci-dessous.

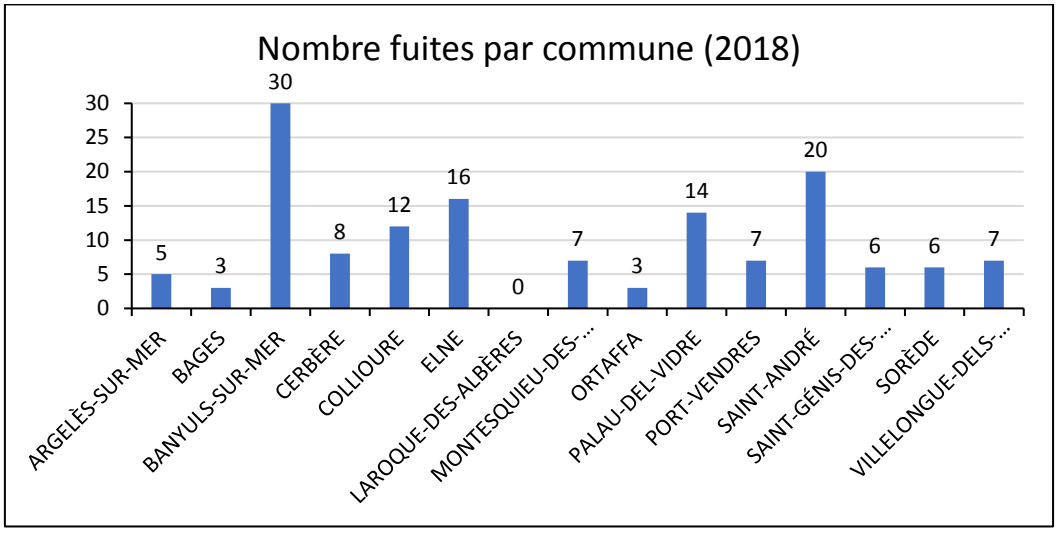

15.4/ PROJET GEOTREK PYMED

Initié d'une démarche conjointe entre la CCACVI, l'Office de Tourisme Pyrénées-Méditerranée et la plateforme régionale OpenIG, le projet Géotrek PyMed est un projet de plateforme web et d'application mobile permettant de mettre en valeur les activités de pleine nature sur le territoire de la CCACVI.

Le service SIG assure l'accompagnement technique de ce projet qui a permis l'ouverture au mois d'octobre 2018 du site internet https://rando.tourisme-pyrenees-mediterranee.fr à l'occasion du salon de la randonnée (27 octobre). Ce site sera en 2019 couplé à une application mobile fonctionnant en mode déconnecté pour offrir aux usagers une vision complète de toute l'offre d'activités de pleine nature présente sur notre territoire. Pédestre, Trail, VTT, Vélo, Equestre, Nautique (voile, canoé-kayak, paddle), Plongée.

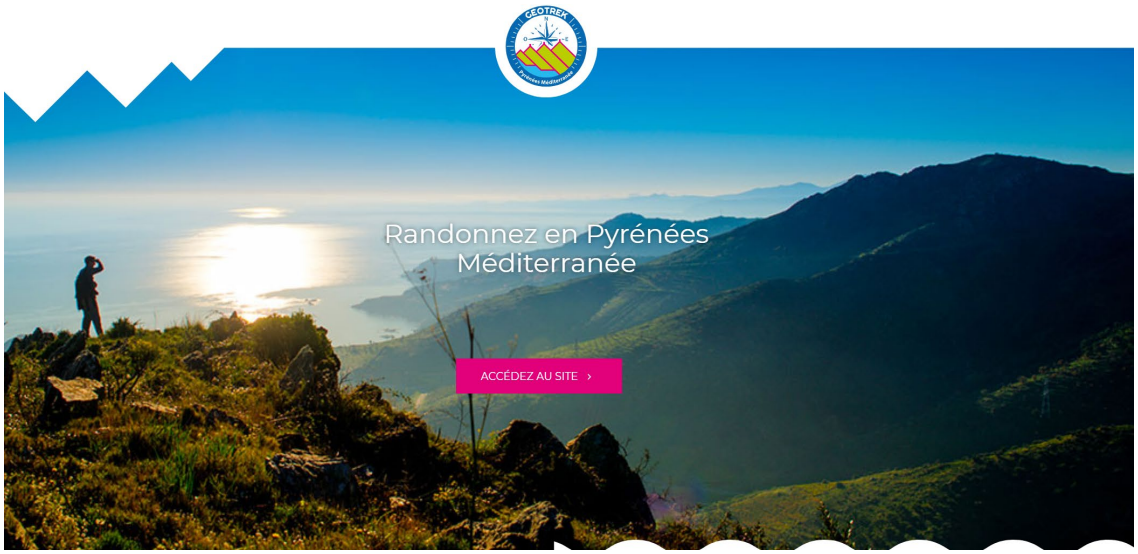

Les premiers résultats statistiques sont encourageants sur la fin de l'année 2018 et le retour des utilisateurs interrogés lors du salon de la randonnée sont très favorables. Évolution à suivre de près en 2019.

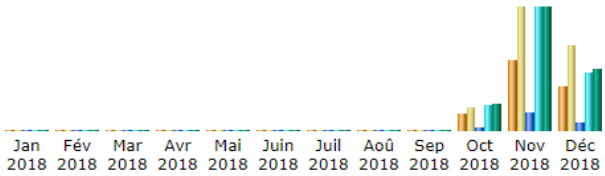

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2018	0	0	0	0	0
Fév 2018	0	0	0	0	0
Mar 2018	0	0	0	0	0
Avr 2018	0	0	0	0	0
Mai 2018	0	0	0	0	0
Juin 2018	0	0	0	0	0
Juil 2018	0	0	0	0	0
Aoû 2018	0	0	0	0	0
Sep 2018	0	0	0	0	0
Oct 2018	108	146	1 643	11 737	447.58 Mo
Nov 2018	442	779	8 594	58 277	2.00 Go
Déc 2018	278	542	4 196	27 261	1.00 Go
Total	828	1 467	14 433	97 275	3.44 Go

16/ SENTIERS DE RANDONNÉES

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

CHIFFRES CLÉS

350 Km de sentiers

400 Lames de signalétique directionnelle

100 panneaux de dangers ou de passages

300 poteaux signalétiques

16.1/ TRAVAIL D'INSCRIPTION DES SENTIERS AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES PÉDESTRES ET DE RANDONNÉE

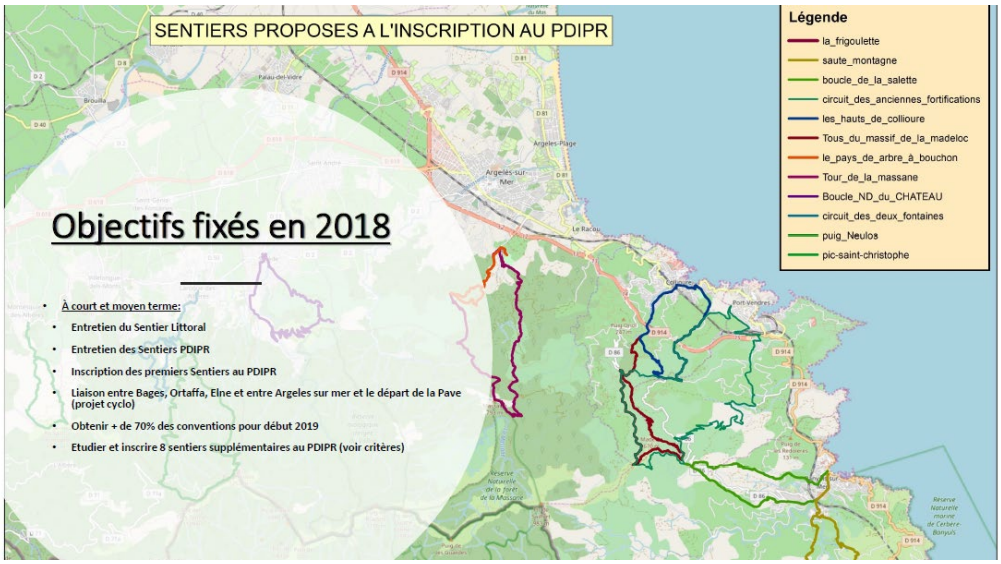

16.2/ CONVENTIONS DE PASSAGE TRAITÉES

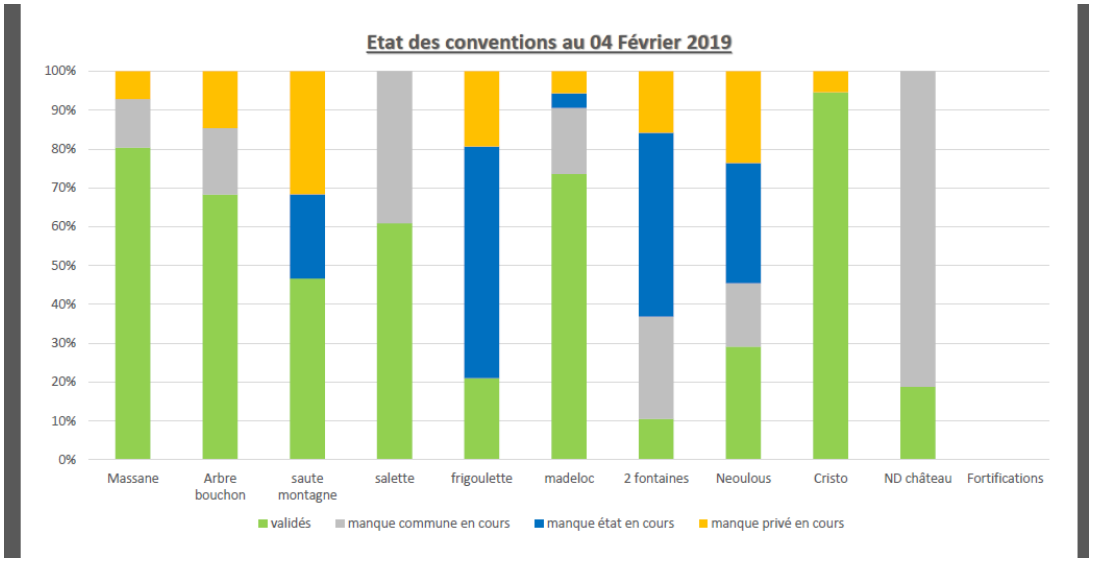

16.3/ LE SENTIER DU LITTORAL

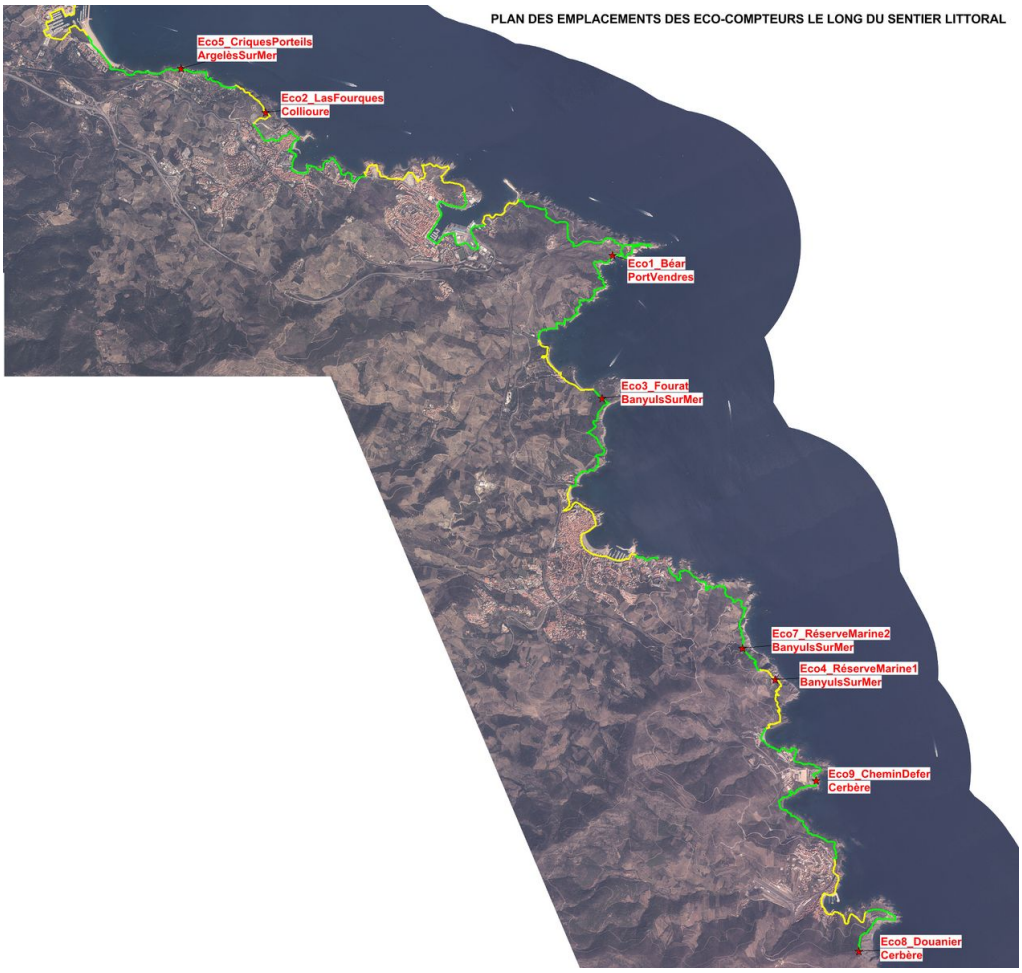

Levés Eco-compteurs du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

Date	ECO01 Port Vendres Béar	ECO02 Collioure Las Fourques	ECO03 Banyuls Fourat	ECO04 Banyuls Réserve Marine 1	ECO05 Argelès Criques de Porteils	ECO07 Banyuls Réserve Marine 2	ECO08 Cerbère Douanier	ECO09 Cerbère Chemin de fer
janvier 2018	172	2927	1085	6	0	314	357	215
février 2018	1746	2521	909	404	1105	318	226	192
mars 2018	2462	3584	1395	762	3810	465	385	254
avril 2018	7177	13437	3273	1386	11988	1307	1019	1254
mai 2018	8956	18809	4343	1500	13127	1719	1174	2130
juin 2018	5938	9834	3663	1376	10665	1198	736	1874
juillet 2018	8198	11271	3107	1885	13961	1392	792	2635
août 2018	10365	14711	3885	2149	18820	1799	952	5338
septembre 2018	7445	8936	3745	975	13040	1434	1066	2485
octobre 2018	3317	3407	1770	798	5990	867	586	682
novembre 2018	2352	1509	1065	430	3146	545	307	307
décembre 2018	2710	2933	1348	540	4081	410	556	455

17/ FOURRIÈRE ANIMALE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

La société SACPA, délégataire de cette activité a présenté son rapport annuel de gestion 2018. La grande majorité des interventions est la prise en charge des animaux errants sur la voie publique (64 % de l'activité) puis les rondes et le ramassage des cadavres d'animaux.

La durée moyenne de séjour en fourrière est de l'ordre de 7 jours, toutes espèces confondues.

92% des chiens et 22% des chats sont identifiés à leur entrée en fourrière.

Les chiens sont en majorité restitués à leur propriétaires ou confiés à des associations. Les chats sont également transférés à des associations. Pour améliorer encore l'objectif recherché de restitution des animaux, leur identification est primordiale. Les propriétaires semblent en prendre conscience car ce taux ne cesse d'évoluer positivement.

CHIFFRES CLÉS

266 animaux vivants pris en charge

76 cadavres.

BILAN 2018 DE LA GESTION DE FOURRIERE

BILAN 2018 DE LA GESTION DE FOURRIERE

MAPPING DES ANIMAUX ACCUEILLIS EN FOURRIERE

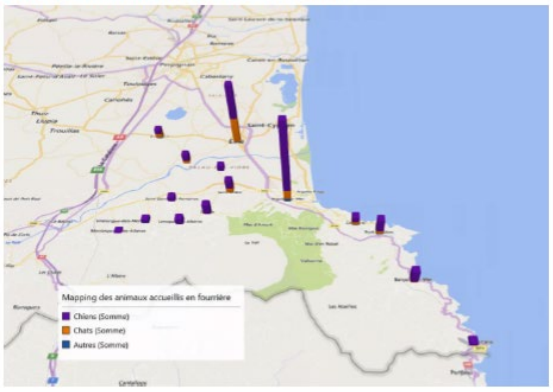

VILLES	CHIENS	CHATS	AUTRES
ARGELES SUR MER	94	13	4
BAGES	6	6	1
BANYULS SUR MER	16	1	
CERBERE	4		
COLLIOURE	7	4	1
ELNE	46	35	1
LAROQUE DES ALBERES	8		
MONTESQUIEU DES ALBERES	2		
ORTAFFA	9	4	
PALAU DEL VIDRE	8		
PORT VENDRES	17	4	1
SAINT ANDRE	12	6	
SAINT GENIS DES FONTAINES	6		
SOREDE	14	13	
VILLELONGUE DELS MONTS	4	6	1

18/ COMMUNICATION

Le service Communication ambitionne de valoriser l'image et la notoriété de la collectivité, de fédérer l'ensemble des agents et élus autour d'un même objectif : l'intérêt général du territoire. Il développe également les relations transversales avec les services communication des 15 villes du territoire.

CHIFFRES CLÉS

2,5 agents
3000 abonnés à la page Facebook de la CC ACVI (au 31 décembre 2018 - @ccacvi)
350 communiqués envoyés à la presse
2 magazines publiés
Près d'une centaine de documents (plaquettes, programmes, affiches, etc.) créés (infographie, rédaction)

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

Le service Communication ambitionne de valoriser l'image et la notoriété de la collectivité, de fédérer l'ensemble des agents et élus autour d'un même objectif : l'intérêt général du territoire.

- Organisation d'une série d'événements et d'inaugurations dont
Cérémonie des vœux au personnel
Inauguration de la médiathèque de Collioure (7 septembre)

- Soutien dans la création d'événements : **Salon de la Randonnée (Argelès-sur-Mer), festival Visages et Images de Méditerranée** (Banyuls-sur-Mer)**, escale de l'Hermione** (Port-Vendres), etc.

- Sensible développement des **relations avec la presse** (écrite, radio, audio, Internet) en direction de l'ensemble des compétences (voir chiffres en haut de la page)

- Optimisation de la **communication du réseau des médiathèques** : agenda hebdomadaire envoyé à la presse et aux adhérents

19/ LE TEMPS FORT DE L'ANNÉE 2018

Inauguration de la médiathèque de Collioure le 7 septembre

Située au cœur de Collioure, l'établissement fait partie du réseau des 10 médiathèques communautaires du territoire. Il est défini comme *« un lieu pour tous, source d'échanges, de rencontres et de richesses ».*
Le bâtiment compte 3 niveaux pour une superficie totale de 557 m².
Le rez-de-chaussée est ouvert au grand public qui peut consulter ou retirer ici près de 8000 documents : livres, journaux et magazines, DVD, etc. Au fond de la salle, un coin aménagé en « Artelier » satisfait tous ceux qui souhaitent peindre ou dessiner.
Le premier étage offre une ambiance douillette. Le lieu est destiné à accueillir des conférences, des expositions, des animations, des classes scolaires, mais également certaines activités de la fondation Machado et de l'association des Amis de Patrick O'Brian. Le bureau de ce célèbre auteur anglais de romans maritimes ayant séjourné à Collioure après la seconde guerre mondiale est d'ailleurs reconstitué dans la salle.
Le troisième étage abrite quant à lui essentiellement les archives de la fondation Machado et des bureaux dédiés aux 2 associations invitées.

Crédit photo (couverture et 4e de couverture) : Frédéric Hédelin

Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris • 3 impasse Charlemagne BP 90103 66704 Argelès-sur-Mer